

ALGÉRIE - USA
M. Hasbellaoui reçoit le vice-président de la Chambre du commerce des USA

P. 6

ALGÉRIE/ROYAUME-UNI
L'expérience britannique en matière de cybersécurité présentée à Alger

P. 6

ALGÉRIE-CUBA :
Signature d'un accord de création du Conseil d'affaires mixte

P. 6

M. OUYAHIA INAUGURE LA 51^E FOIRE INTERNATIONALE D'ALGER

«Le commerce au service de la production nationale»



La 51^{ème} édition de la Foire internationale d'Alger (FIA), placée sous le thème "le Commerce au service de la production nationale", a été inaugurée hier au Palais des expositions (Pins maritimes) par le Premier ministre, Ahmed Ouyahia, en présence de membres du gouvernement, de hauts cadres et de diplomates.

FINANCES

Une loi de finances complémentaire devant le Conseil des ministres dans "une ou deux semaines"

P. 3

M. Bedoui procède à la mise en service officielle du tramway de Sétif

P. 3

MASSACRES DU 8 MAI 1945

LE MINISTRE DES MOUDJAHIDINE, TAYEB ZITOUNI :
«La valorisation du legs historique et sa transmission aux jeunes, garant de l'immunité de la nation»

P. 3

SANTÉ

MALADIE D'ALZHEIMER : Les symptômes que les proches doivent connaître

P.p 12-13

FOOTBALL

EN AMICAL : ALGÉRIE A' - ARABIE SAOUDITE
Ultime chance des locaux pour convaincre

P. 22

RAMADHAN

Vers la production de 50 millions de litres supplémentaires de lait

P. 7

MDN

LUTTE CONTRE LE TERRORISME
3 éléments de soutien aux groupes terroristes arrêtés à Médéa et Khenchela

P. 24

SUÈDE

Une mosquée autorisée à diffuser l'appel à la prière du vendredi

Le droit de diffusion de l'appel à la prière à une mosquée a été accordé hier en Suède, à cinq mois des élections législatives, ont rapporté les médias locaux. Le Premier ministre social-démocrate suédois Stefan Löfven a indiqué que la fin du

communautarisme allait de pair avec la lutte contre le chômage, comme le combat pour des écoles et des quartiers de qualité. "La société suédoise toute entière est fondée sur différentes religions", a-t-il affirmé à l'agence de presse TT.



Horaire des prières

Mercredi 23 Chaâbane 1439

Fajr	03:56
Dohr	12:45
Asr	16:33
Maghreb	19:48
Isha	21:21

PALAIS DE LA CULTURE
Conférence de
M. Bachir Messaitfa

L'ancien secrétaire d'Etat, chargé de la prospective et des statistiques, M. Bachir Messaitfa, animera une conférence ce matin à partir de 10h au Palais de la Culture, Mourdi-Zakaria, sur le rôle de la langue dans la réalisation du développement économique.

CE MATIN À 10H
Djaoudet Guessouma
invité de Radio culture

L'artiste Djaoudet Guessouma, membre du comité d'organisation de la manifestation "Printemps des arts", sera l'invité ce matin à 10h, du nouveau numéro du café littéraire "Sijilat wa maana" de la radio culturelle. L'artiste abordera plusieurs questions liées à la situation du marché des arts plastiques en Algérie.

LYCÉE GUENTAS-ALI
DE BOUMERDÈS
Conférence sur «Les crimes du colonialisme français en Algérie»

Dans le cadre du 176e numéro de l'émission hebdomadaire «Rendez-vous avec l'histoire», le Musée national du moudjahid, organise ce matin à partir de 10h, au lycée Guentas Ali de Beni Amrane (wilaya de Boumerdes), une rencontre sur «Les crimes commis par l'armée française en Algérie durant la guerre de libération».

RESSOURCES EN EAU
Necib demain à Mascara

Le ministre des Ressources en Eau, M. Hocine Necib, effectuera demain jeudi 10 mai, une visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Mascara. Au cours de cette visite, le ministre inspectera plusieurs projets relevant de son secteur.

PALAIS DES EXPOSITIONS
51^e foire internationale
d'Alger

La Société algérienne des foires et exportations (SAFEX) organise jusqu'au 13 mai, au Palais des Expositions (ins-Maritimes, Alger), la 51^e édition de la Foire Internationale d'Alger (FIA). Cet événement économique incontournable enregistre la participation de plusieurs opérateurs actives dans différents secteurs de l'économie.

VENDREDI À LA SALLE
IBN KHALOUN
Projection du
film «Avengers :
Infinity War»

Le film américain, «Avengers : Infinity War», sera en projection vendredi 11 mai à partir de 15h à la salle Ibn Khaldoun. Ce nouveau film de la série «Avengers» qui met en confrontation les super-héros de Marvel, a déjà battu tous les records dans le monde.



Météo



	Max	Min
Alger	21°	13°
Oran	23°	16°
Annaba	20°	12°
Béjaïa	20°	13°
Tamanrasset	33°	17°

OPÉRA D'ALGER
Spectacle de
danse «Couleurs
d'Anatolie»

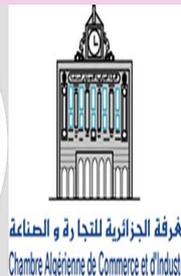
L'Opéra d'Alger, Boualem-Bessaïh, en collaboration avec l'ambassade de la République de Turquie en Algérie, organise ce soir à partir de 19h, un spectacle de danse «Couleurs d'Anatolie, Kadesh».

ANCA
Lancement d'une
campagne nationale
de sensibilisation

L'Association nationale des commerçants et artisans (ANCA), organise ce matin à partir de 10h30 en son siège, sis cité 444 logements, Saïd-Hamdine, Alger, une conférence de presse consacrée à la présentation de la campagne nationale de sensibilisation et de communication qui sera lancée le 12 mai prochain et qui se poursuivra jusqu'à la fin de la saison estivale.

THÉÂTRE D'ALGER-CENTRE
Conférence
de l'association
«Le nouveau théâtre»

Le président de l'association «Le nouveau théâtre» de la ville de Isser (wilaya de Boumerdes), M.Ghani Chentouf, animera une conférence de presse ce matin à partir de 11h au Théâtre d'Alger-Centre (Ex-casino), pour la présentation de la nouvelle production de l'association intitulée «Himar walaw tar», écrite par Youcef Taouint et

AUJOURD'HUI ET DEMAIN
AU SIÈGE DE LA CACI
Conseil de l'Union
des chambres arabes

Le siège de la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (CACI), abritera aujourd'hui et demain, les travaux de la 127^e session du Conseil de l'union des chambres arabes. Cet événement, qui se tiens pour la première fois en Algérie et qui verra la participation d'une importante délégation composée des présidents et représentants des chambres de commerce et d'industrie des pays arabes, représente une opportunité pour la promotion du potentiel économique et du climat des affaires en Algérie.

TÉBESSA
Session de formation
sur l'entrepreneuriat

La maison de l'entrepreneuriat de l'université Larbi Tebessi en collaboration avec l'Agence locale de soutien à l'emploi des jeunes (ANSEJ), organise ce matin à partir de 9h, la 3^e session de formation sur l'entrepreneuriat intitulée «Jeu d'entreprise, business game» au profit des étudiants de l'université.

LE 14 MAI À BEN AKNOUN
2^e journée scientifique
de la clinique médico-
chirurgicale infantile

La Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (CNAS), organise lundi 14 mai à partir de 8h30, au Centre familial de Ben Aknoun (Alger), la 2^e journée scientifique de la clinique médico chirurgicale infantile placée sous le thème "Ensemble prenons soin de ces petits cœurs".

MASSACRES DU 8 MAI 1945 :

M. Bedoui procède à la mise en service officielle du tramway de Sétif

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Noureddine Bedoui, a procédé hier à Sétif à la mise en service officielle du tramway de Sétif dans le cadre des festivités commémorant le 73ème anniversaire des massacres du 8 mai 1945.

M. Bedoui, accompagné des ministres des Ressources en eau, Hocine Necib, et des Travaux publics et des Transports, Abdelghani Zaalane, a emprunté le tramway depuis la station Saâl Bouzid au centre-ville jusqu'au dépôt de la maintenance, où il a présidé la cérémonie de remise de l'autorisation d'exploitation du tramway à SETRAM (société d'exploitation des tramways).

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire a indiqué, à l'occasion que "l'Algérie récolte aujourd'hui les fruits de la bonne gouvernance éclairée du président de la République Abdelaziz Bouteflika".

De son côté, le ministre des Travaux publics et des Transports M. Abdelghani Zaalane a félicité le Sétifiens pour cet

acquis qui s'ajoute, a-t-il appuyé "aux multiples réalisations de l'Algérie indépendante".

"Cet acquis au design futuriste imprimera une note de modernité à la ville révolutionnaire de Sétif", a considéré M. Zaalane qui a mis l'accent sur les avantages offerts par ce nouveau moyen de transport en matière de confort, sécurité et gain de temps.

Dans ce sens, M. Zaalane a affirmé que le secteur des transports a connu "des progrès considérables", soulignant qu'en dépit de la conjoncture économique actuelle, "des projets imposants ont été maintenus et concrétisés conformément aux orientations du président de la République".

Le tramway de Sétif dont la réalisation a nécessité un investissement public de 47 milliards DA, est géré à hauteur de 99 % par



des cadres algériens, a précisé M. Zaalane, ajoutant que les rames de ce moyen de transport ont été fabriquées localement à Annaba. Le tramway de la capitale des Hauts plateaux s'étend sur 15,2 km, depuis l'entrée Est de la ville jusqu'à l'université Sétif 1 et englobe 26 stations baptisées au nom de chouhada et dates historiques de la Guerre de libération.

Bedoui : «La stabilité de l'Algérie demeure au cœur des préoccupations de l'Etat»

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire a affirmé lundi soir depuis la commune d'Aïn Arnat, située à 7 km à l'ouest de Sétif que "la stabilité de l'Algérie demeure au cœur des préoccupations". En marge de la cérémonie de raccordement de 450 foyers de la localité de Mellâ Ouled Si Ali au réseau du gaz naturel, co-présidée avec le ministre des Ressources en eau, Hocine Necib, M. Bedoui a précisé que "la préservation de la stabilité du pays demeure le souci des

institutions de l'Etat, quotidiennement jour et nuit" saluant au passage les efforts de l'Armée nationale populaire (ANP) et des différents corps de sécurité dans la protection des frontières.

M. Bedoui, soulignant que la paix et la sécurité dont jouit l'Algérie et qui sont, a-t-il appuyé "une priorité" a rendu hommage au président de la République Abdelaziz Bouteflika, "architecte de la réconciliation nationale qui a pu rétablir la paix et la stabilité et relancer la dynamique de

développement". Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire a exhorté les citoyens à se rappeler des valeurs de la réconciliation, de les transmettre aux générations futures et d'œuvrer à "consolider les acquis". Auparavant, le ministre a procédé à la mise en service de la turbine à gaz réalisée dans le cadre de la méga station électrique d'Aïn Arnat d'une capacité de 1015 mégawatts et dont la réalisation a nécessité un investissement de l'ordre de 81 milliards de dinars. Les

ministres de l'Intérieur, des Collectivités Locales et de l'Aménagement du territoire Noureddine Bedoui, des Ressources en eau, Hocine Necib ainsi que le ministre des Travaux publics et des Transports, Abdelghani Zaalane président actuellement à l'hôtel Sheraton, inauguré dans la soirée, une cérémonie de remise des prix aux différents lauréats des concours organisés en commémoration du 73ème anniversaire des massacres du 8 mai 1945.

M. Bedoui réitère l'engagement de l'Etat à répondre aux préoccupations des éléments de la Garde communale

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Noureddine Bedoui, a réitéré hier à Sétif l'engagement de l'Etat à «répondre progressivement aux préoccupations des éléments de la Garde communale».

«L'Etat accompagnera les éléments de la Garde communale et les victimes du terrorisme, et œuvrera à répondre à leurs préoccupations», a indiqué M. Bedoui, lors d'une réunion tenue au siège de la wilaya en présence du ministre des Ressources en eau, Hocine Necib, et du ministre des Travaux publics et des Transports, Abdelghani Zaalane.

«Ce soutien et cet accompagnement sont un principe fondamental pour l'Etat

algérien et s'inscrit dans le cadre des orientations du président de la République Abdelaziz Bouteflika d'appuyer tous ceux qui ont soutenu l'Algérie durant la décennie noire", a-t-il assuré, soulignant que plusieurs acquis ont déjà été réalisés en faveur de cette catégorie.

Qualifiant la Garde communale de «la grande famille des collectivités locales», M. Bedoui a indiqué que «80 % des préoccupations des gardes communaux concernant le logement sur l'échelle nationale ont été satisfaits».

Il a ajouté que «l'Etat s'emploie, en concertation avec les représentants de la Garde communale à l'échelle locale et nationale, à satisfaire d'autres préoccupa-

tions conformément à la feuille de route établie", attestant que «l'Etat témoigne respect et considération à cette catégorie qui a soutenu l'Algérie dans les moments où elle en avait besoin». De son côté, le délégué de wilaya de la Garde communale, Mohamed Amokrane Ait Hamlet, a souligné que les préoccupations essentielles de cette catégorie dans la capitale des Hauts plateaux sont relatives aux logements, au travail et à l'accès aux crédits des dispositifs d'aide à l'emploi. Au cours de cette rencontre, une soixantaine de gardes communaux et des victimes de terrorisme ont été honorés. Des Omras (petits pèlerinages), des logements et des crédits Angem ont été attribués.

Des milliers de personnes participent à une marche en mémoire des chouhadas à Sétif

Des milliers de personnes ont marché, hier à Sétif, pour la mémoire et par fidélité aux dizaines de milliers de leurs compatriotes, tombés le 8 mai 1945 sous les balles de l'armée coloniale française.

Comme il y a 73 ans, la foule s'est rassemblée devant la mosquée Abou Dher El Ghiffari (ex-mosquée de la Gare) avant de s'organiser en carrés, avec en tête celui des jeunes scouts musulmans algériens (SMA), suivis des ministres de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Noureddine Bedoui, des Ressources en eau, Hocine

Necib et des Travaux publics et des Transports, Abdelghani Zaalane ainsi que les autorités locales civiles et militaires.

Ils étaient suivis talonnés par des représentants des corps constitués (la Gendarmerie et la Sûreté nationale, les Douanes, et la Protection civile), des représentants de la société civile, des Moudjahidine et des citoyens.

Le groupe de scout portait une gerbe de fleur pour rappeler les événements sanglants qu'ont vécu les martyrs, Saâl Bouzid et ses compagnons.

Le même parcours emprunté par les manifestants

pacifiques lors du 8 mai 1945 a été suivi. Les marcheurs ont ainsi démarré à partir de la mosquée Abi Dhar El Ghafiri (ancienne mosquée de la gare ferroviaire) en passant par l'avenue 1er novembre, anciennement George Clemenceau puis la rue «8 mai 1945» où une halte a été observée devant la stèle commémorative érigée en hommage à la première victime de ces massacres Saâl Bouzid, le jeune scout froidement abattu par le commissaire Lucien Olivieri parce qu'il refusait de baisser le drapeau algérien. Devant cette stèle, où un buste à l'effigie de ce scout de 22

ans a été érigé, la gerbe de fleurs a été déposée avant un long recueillement à la mémoire des 45.000 victimes des massacres, qui s'étaient étendus à Guelma et Kheratta.

Pour Ramdani Aïssa, un jeune de 35 ans, cette marche est une «halte» pour mesurer le sacrifice consenti par des Algériens pour se débarrasser du joug colonial et retrouver leurs indépendance et souveraineté. «Je suis réconforté de voir qu'autant de personnes sont là. Ces jeunes, filles et garçons, représentent l'Algérie et il est important de combattre l'oubli», a-t-il confié à l'APS.

Le ministère des Moudjahidine étudie les solutions au dossier des victimes des massacres du 8 mai 1945 sur le plan administratif

Le ministre des Moudjahidine, Tayeb Zitouni, a affirmé, lundi à Guelma, que les services de son département sont en phase d'étudier les modalités permettant de trouver les solutions idoines au dossier des victimes des massacres du 8 mai 1945 sur le plan administratif vu que ce sont «des chouhada sur les plans politique et religieux».

«Le ministère examine actuellement les différents aspects liés à ce dossier avec l'association des différents organismes et institutions concernés», a déclaré le ministre à la presse au siège de la wilaya.

M. Zitouni qui préside à Guelma les festivités nationales commémoratives du 73ème anniversaire de ces massacres a indiqué que son département possède le fichier des chouhada de la révolution entre 1954 et 1962 et a assuré que le dossier des victimes des massacres du 8 mai 1945 à Guelma, Sétif et Kherata (Bejaïa) se trouve "entre des mains d'Algériens épris de l'Algérie".

Le 8 mai 1945 est une occasion nationale, a souligné le ministre qui a assuré que sa participation aux festivités en était la preuve tout en considérant que «sa transformation en journée nationale chômée et payée n'est pas à l'ordre du jour et constitue un autre aspect de la question».

Relevant que les crimes perpétrés par le colonisateur français en Algérie sont imprescriptibles, le ministre a appelé les Algériens à faire de cette occasion une opportunité pour présenter aux jeunes générations les idéaux de la Révolution qui est la fierté de chaque Algérien. A la Maison de jeunes Salah Bounhider, le ministre a présidé la cérémonie de distribution des clés de 45 logements publics sur un total de 375 unités dont les clés seront remises à l'occasion aux bénéficiaires dans les 5 communes de Hammad Debagh, Nechmaya, Tamlouka, Belkheir et Dehouara. Dans la commune de Bouchehouf, M. Zitouni a levé le voile sur une fresque comportant les noms de 400 chouhada et a inspecté les travaux de réhabilitation de la stèle commémorative des victimes de ces massacres, dans la commune d'El Fedjoudj, avant d'y inaugurer la mosquée Lokmane. Au premier jour de ces festivités nationales de trois jours, le ministre devait suivre, dans la soirée, la présentation d'une opérrette «Min wahyî chahid» au théâtre romain.

Il a mené hier diverses autres activités, dont la marche traditionnelle qui emprunte l'itinéraire des manifestants pacifiques du 8 mai 1945.

ATELIER RÉGIONAL DE LA LIGUE DES OULÉMAS DU SAHEL:

L'atelier de Conakry met l'accent sur la formation

Les travaux du 7ème Atelier régional de la Ligue des Oulémas, Prêcheurs et Imams du Sahel, tenu lundi et hier à Conakry, se sont soldés par une série de recommandations, dont l'importance de la formation dans la lutte contre le terrorisme et le radicalisme religieux. Organisé en collaboration avec l'Unité de fusion et de liaison (UFL) des pays du Sahel, l'atelier a permis de relever la nécessité de dispenser des formations aux différents acteurs institutionnels impliqués dans la lutte contre le terrorisme et le radicalisme religieux. Les participants à l'atelier, rehaussés par la présence de hauts responsables guinéens, dont le ministre d'Etat, ministre de la sécurité et de la Protection civile, de la République de Guinée, Abdoul Kabele Camara, ont mis l'accent sur l'impératif de mettre en place une stratégie africaine promouvant le dialogue interculturel et interreligieux.

Cette stratégie permettra, selon eux, d'endiguer l'influence des idéologies extrémistes et diminuer le potentiel de recrutement des personnes vulnérables par les groupes terroristes.

Au cours de l'atelier de Conakry portant sur le thème "les valeurs et les principes de l'Islam dans la lutte contre la radicalisation et l'extrémisme violent", les nombreux participants ont appelé au renforcement des capacités pédagogiques des prédicateurs et des imams à travers des formations et des sessions de recyclages ciblées. Ce renforcement permet de les doter d'outils adéquats quant à l'encadrement des personnes vulnérables et l'élaboration d'un contre discours viable.

Nécessité d'occuper les espaces des jeunes

Ils ont, par ailleurs, recommandé le perfectionnement du discours religieux pour le rendre plus mobilisateur à travers la promotion des valeurs et des principes fondamentaux de l'Islam.

Inciter les médias à plus d'engagements dans la promotion des valeurs et des principes de l'Islam, exhortant à la paix, l'acceptation de l'autre et au vivre-ensemble, figure aussi parmi les recommandations de la rencontre de Conakry.

Les Oulémas du Sahel et leurs homologues guinéens ont insisté sur la nécessité d'occuper les espaces dans les écoles et surtout dans le cyberspace pour y déployer un contre-discours radical, indispensable à la prévention du phénomène de radicalisation.

Concernant la prévention au niveau des institutions éducatives, il a été recommandé d'adopter trois niveaux, dont le premier consiste à lutter contre la radicalisation cognitive. Le second niveau a trait à l'évitement du basculement des jeunes vers des actes radicaux, alors que le troisième vise à favoriser chez cette catégorie sensible la rupture avec les idéologies radicalistes et extrémistes. Au terme de l'atelier, les Oulémas, les Imams et les Prêcheurs des pays du Sahel ont tenu à exprimer leur "immense gratitude" au gouvernement guinéen, et à sa tête le président de la République, M. Alpha Condé, ainsi qu'à l'ensemble du peuple guinéen pour l'accueil chaleureux, la sollicitude et l'intérêt qu'ils ont réservé à la Ligue. Créée en janvier 2013, la Ligue des Oulémas, Prêcheurs et Imams du Sahel regroupe les membres permanents suivants : l'Algérie, le Burkina Faso, la Libye, la Mauritanie, le Mali, le Niger, le Nigeria et le Tchad. La République de Guinée, la Côte d'Ivoire et le Sénégal, ont rejoint la Ligue en tant que membres honoraires. Basé à Alger, l'UFL est un mécanisme de coopération régionale des pays du Sahel, permettant de coordonner les actions menées pour la prévention, la sensibilisation et la lutte contre le terrorisme, avec l'Union africaine et le processus de Nouakchott.

APS

Organisation de deux formations au profit des imams guinéens

Le 7ème Atelier régional de la Ligue des Oulémas, Prêcheurs et Imams du Sahel a, ouvert lundi à Conakry, vu l'organisation de deux formations au profit des Imams et Mouchidate de la République de Guinée.

La première formation portant sur «Le discours religieux et les impératifs du Moments», s'est penchée sur l'importance d'adapter le discours religieux aux exigences de l'époque, à savoir une prise en considération de tout ce à quoi la jeunesse a accès comme informations, via internet et les réseaux sociaux.

Il s'agit également de l'élaboration d'un discours religieux à même de contenter cette jeunesse et de la conforter dans sa foi, en lui apportant des réponses aux questions d'ordre spirituel et existentiel qu'elle se pose dans un contexte de mondialisation de plus en plus envahissant.

La seconde formation, intitulée: « Médias et Terminologie religieuse», a abordé le problème de la terminologie liée à l'Islam, à travers l'usage perverti de certains médias occidentaux, d'un certain



nombre de termes, tel que «Djihadisme», « intégrisme» ou encore «extrémisme», visant à incriminer l'Islam et les musulmans. Organisé avec l'appui de l'Unité de fusion et de liaison des pays du Sahel (UFL), l'atelier de Conakry s'inscrit dans le cadre de la

poursuite des activités de la Ligue pour prévenir contre l'extrémisme et le radicalisme violent à travers la promotion de l'éducation religieuse et les valeurs de l'Islam.

Créée en janvier 2013, la Ligue des Oulémas, Prêcheurs et Imams du

Sahel regroupe les membres permanents suivants : l'Algérie, le Burkina Faso, la Libye, la Mauritanie, le Mali, le Niger, le Nigeria et le Tchad. La République de Guinée, la Côte d'Ivoire et le Sénégal, ont rejoint la Ligue en tant que membres honoraires.

L'expérience de la Ligue des Oulémas du Sahel prise aux niveaux régional et international (SG)

Plusieurs organisations internationales et régionales souhaitent bénéficier de l'expérience acquise par la Ligue des Oulémas, Prêcheurs et Imams du Sahel, dans la prévention du radicalisme et l'extrémisme violent, a indiqué mardi à Conakry son secrétaire général, Youcef Belmahdi.

Dans une déclaration à l'APS en marge du 7ème Atelier régional de la Ligue, ouvert lundi à Conakry, M. Belmahdi a relevé l'intérêt manifesté par des organisations continentales et régionales à l'image de l'Union africaine et des Nations Unies, qui souhaitent bénéficier du capital-expérience acquis par la Ligue notamment en matière de contre-discours radical, de formation des Imams et d'encadrement des écoles coraniques.

L'expérience de la Ligue en matière de formation des femmes érudites et de «Mouchidate»(guides), ainsi que des journalistes et hommes de médias, intéresse aussi ces instances régionales et internationales.

Il a précisé que la Ligue travaillait déjà avec l'Union africaine à travers une étroite collaboration établie avec le Centre africain d'études et de recherche sur le terrorisme (CAERT).

Acet effet, un atelier a été organisé en décembre 2017 à Alger en collaboration avec le CAERT sur l'importance de l'éducation religieuse dans les écoles et la promotion de son enseignement.

Cela permet de contrer les idées subversives et extrémistes étrangères aux sociétés du Sahel et musulmanes en général.

Concernant l'évaluation du parcours de la Ligue, qui avait vu le jour en janvier 2013 à Alger, M. Belmahdi

a estimé que faire un état des lieux, après quelques années seulement d'existence, d'un grand projet consistant à prôner la belle parole et le bel agir, était un «peu précocé».

«Je ne comprends pas que la Ligue a atteint les objectifs assignés, mais je me contente de dire qu'au cours des années passées, la Ligue avait contribué à travers ses discours, prônant les vrais préceptes de l'Islam, à faire repentir des personnes qui avaient pris les armes à tort, au nom de la religion», a-t-il confié avec fierté.

M. Belmahdi a fait savoir que l'expérience algérienne en matière de réconciliation nationale, était elle aussi prise par beaucoup de pays, notamment africains, qui connaissent des situations, plus ou moins, similaires à celle vécu par l'Algérie durant les années 1990.

Il a, par ailleurs, annoncé que la Ligue des Oulémas du Sahel s'attelle à élaborer un guide de bonnes pratiques, destiné aux Imams et aux Prêcheurs, précisant que ce document sera rendu public au cours de cette année (2018).

Pour rappel, le ministre d'Etat, ministre de la Sécurité et de la Protection civile de la République de Guinée, Abdoul Kabele Camara, avait sollicité la Ligue, lundi, premier jour des travaux de l'atelier, de contribuer à la formation des acteurs guinéens engagés dans la prévention du radicalisme et de l'extrémisme



violent et à la maîtrise du contre-discours radical. «Nous avons besoin de moyens pour pouvoir prévenir l'extrémisme et le radicalisme violent et dans la lutte contre le terrorisme, notamment la formation», a-t-il fait savoir. Il a, d'autre part, souligné l'importance de coordonner les actions menées entre les pays de la région pour «barrer la route au radicalisme et aux interprétations erronées de l'Islam, qui est une religion de paix et de tolérance».

Organisé avec la collaboration de l'Unité de fusion et de liaison des pays du Sahel (UFL), l'atelier de Conakry s'inscrit dans le cadre de la poursuite des activités de la Ligue pour prévenir contre l'extrémisme et le radicalisme violent à travers la promotion de l'éducation religieuse et les valeurs de l'Islam.

Créée en janvier 2013, la Ligue des Oulémas, Prêcheurs et Imams du Sahel regroupe les membres permanents suivants : l'Algérie, le Burkina Faso, la Libye, la Mauritanie, le Mali, le Niger, le Nigeria et le Tchad.

La République de Guinée, la Côte d'Ivoire et le Sénégal, ont rejoint la Ligue en tant que membres honoraires.

ALGÉRIE- FIA M. Ouyahia inaugure la 51^e Foire internationale d'Alger

La 51^{ème} édition de la Foire internationale d'Alger (FIA), placée sous le thème "le Commerce au service de la production nationale", a été inaugurée hier au Palais des expositions (Pins maritimes) par le Premier ministre, Ahmed Ouyahia, en présence de membres du Gouvernement, de hauts cadres et de diplomates.

Lors de sa première halte au pavillon central où des dizaines d'entreprises algériennes du secteur public et privé exposent, M. Ouyahia a réitéré son appel à l'adresse des opérateurs économiques nationaux pour accentuer l'effort permettant d'accéder aux marchés extérieurs.

Il a, dans ce sens, assuré que l'Etat veille à apporter tout le soutien afin que le produit national puisse trouver place dans les marchés à l'étranger.

Cette édition de la FIA, qui se tient du 8 au 13 mai en cours, enregistre la participation de 704 opérateurs économiques nationaux et étrangers avec la Chine, en tant que premier partenaire économique et commercial de l'Algérie, comme invité d'honneur et qui représentée par 58 entreprises. La participation nationale est marquée par la présence de 350 entreprises algériennes et de 63 entreprises mixtes nées de



partenariats avec des opérateurs étrangers.

Par secteurs, l'espace réservé au partenariat est prépondérant avec 63 exposants, suivi des secteurs de l'agroalimentaire (52 entreprises), de l'industrie énergétique et chimique (60 entreprises), l'électrique et l'électronique (29 entreprises), les industries manufac-

tures (31 entreprises), la mécanique, la sidérurgie et la métallurgie (30 entreprises), les services (49 entreprises) et les grands travaux du bâtiment (99 entreprises).

Un total de 296 exposants étrangers venus de 25 pays d'Afrique, d'Amérique, d'Asie et d'Europe occupent le pavillon officiel de cette édition de la FIA, sur une

superficie de 3.829 m².

Pour ce qui est de la participation étrangère à titre individuel, elle regroupe 20 firmes étrangères sur une superficie de 245 m², provenant de huit (8) pays que sont la République tchèque, l'Italie, l'Espagne, le Portugal, l'Iran, l'Egypte, les Emirats arabes unis et l'Arabie saoudite.

FOIRE INTERNATIONALE D'ALGER: Participation de 26 pays, dont la Chine en invité d'honneur

Plus de 700 opérateurs économiques nationaux et étrangers venant de 25 pays prennent part à la 51^{ème} édition de la Foire internationale d'Alger (FIA) inaugurée hier par le Premier ministre, Ahmed Ouyahia, avec la République populaire de Chine en qualité d'invité d'honneur.

Placée sous le thème "Le Commerce au service de la production nationale", la FIA 2018, qui se tiendra du 8 au 13 mai en cours au Palais des expositions (Alger), connaîtra une forte participation nationale avec plus de 410 exposants, dont 143 entreprises du secteur public et plus de 200 sociétés privées, s'ajoutant aux 63 entreprises mixtes nées de partenariats avec des opérateurs étrangers.

Cette 51^{ème} édition de la FIA se caractérise par la participation de la Chine en tant qu'invité d'honneur, une participation qui coïncide avec le 60^{ème} anniversaire de l'établissement des relations économiques entre l'Algérie et la Chine qui préserve sa place comme premier partenaire économique et commerciale de l'Algérie.

Une soixantaine d'entreprises chinoises représentant les secteurs de l'industrie, de l'électronique, de l'électricité, des télécommunications, de construction, de l'automobile et des hydrocarbures exposent sur une surface de près de 1.500 m².

Avec sa forte présence, la Chine représente la plus forte participa-

tion étrangère à cette 51^{ème} édition de la FIA suivie de la Turquie.

En somme, la participation étrangère enregistre 296 opérateurs étrangers représentant 26 pays d'Afrique, d'Amérique, d'Asie et d'Europe, qui exposent sur une surface globale de près de 4.000 m².

Pour ce qui est de la participation étrangère à titre individuel, elle regroupera 20 firmes étrangères sur une superficie de 245 m², provenant de huit (8) pays qui sont la République tchèque, l'Italie, l'Espagne, le Portugal, l'Iran, l'Egypte, les Emirats Arabes et l'Arabie saoudite.

Par secteurs, l'espace réservé au partenariat sera prépondérant avec 63 exposants, suivi par le secteur de l'agroalimentaire (52 entreprises), l'industrie énergétique, chimique et pétrochimique (60 entreprises), l'électrique et l'électronique (29 entreprises), les industries de manufactures (31 entreprises), la mécanique, la sidérurgie et la métallurgie (30 entreprises), les services (49



entreprises) et les grands travaux du bâtiment (99 entreprises).

Pour rappel, le ministre du Commerce, Saïd Djellab, avait indiqué, lors d'un point de presse animé conjointement avec l'ambassadeur de la Chine à Alger, M.

Yang Guangyu, que cette édition est "dédiée à la production nationale", avec un thème axé sur le rôle du commerce dans la promotion, le soutien et le renforcement de la production algérienne.

Pour sa part, l'ambassadeur de Chine à Alger a noté que son pays "ne s'est jamais absenté de la Foire internationale d'Algérie, et ce depuis 1967, année de sa première édition". Selon lui, les entreprises chinoises présentes en Algérie sont prêtes à pérenniser leur présence dans le pays et contribuer à la diversification de l'industrie nationale.

Revalorisation modulable des pensions de retraite de 0,5 à 5% pour l'année 2018 (ministre)



La revalorisation des pensions de retraite pour l'année 2018 est maintenue et sera modulable avec des taux allant de 0,5 à 5% en fonction du montant de la pension, a indiqué hier le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Mourad Zemali.

«Contrairement aux années précédentes au cours desquelles un taux unique était appliqué pour la revalorisation des pensions de retraite, le taux pour l'année 2018 est modulable et sera encore plus avantageux pour les petites pensions», a précisé M. Zemali qui s'exprimait sur les ondes Chaîne 3 de la Radio algérienne.

Selon le ministre, il y aura 5% de revalorisation pour les pensions de moins de 20 000 DA, 2,5% pour les pensions de 20 000 à 40 000 DA, 1,5% pour les pensions de 40 000 à 60 000 DA, 1% pour les pensions de 60 000 à 80 000 DA et 0,5% pour les pensions de plus de 80 000 DA. L'incidence financière de cette revalorisation est de l'ordre de 22 milliards DA, a ajouté M.

Zemali, précisant que le président de la République, Abdelaziz Bouteflika «a décidé du maintien de cette revalorisation dans le but de conforter le pouvoir d'achat des retraités, malgré la situation financière difficile du pays».

Par ailleurs et au sujet du système de sécurité sociale qui traverse une «situation difficile en raison de la fragilité de ses équilibres financiers», le ministre a indiqué que la Caisse nationale des Assurances sociales (CNAS) «a financé les établissements publics de santé à hauteur de 80 milliards DA en 2018».

«Nous comptons plus de trois millions de retraités, dont un tiers sont sortis avant l'âge requis», a-t-il relevé, soulignant que cette situation fait ressortir en moyenne «deux travailleurs et demi qui cotisent pour un seul retraité, alors que la norme est de cinq travailleurs pour un retraité».

Selon le ministre, le déséquilibre du système de sécurité sociale est estimé à près de «560 milliards DA».

A une question sur la représentativité des syndicats qui activent actuellement sur le terrain, M.

Zemali a indiqué que l'action de son département «s'inscrit dans le cadre de l'application de la loi, chaque syndicat étant tenu de transmettre annuellement les informations concernant le nombre de ses adhérents à l'employeur et au ministère du Travail».

Selon M.

Zemali, «sur les 65 syndicats recensés, 30 ont répondu favorablement à l'appel du ministère du Travail relatif aux éléments de leur représentativité», expliquant que «17 syndicats ont respecté la forme, alors que 13 autres ne l'ont pas fait».

En revanche, 35 syndicats n'ont pas répondu à l'appel du ministère et sont, de ce fait, considérés comme étant «non représentatifs», a précisé le ministre, faisant observer que «des syndicats ne disposant pas de 20% de représentativité ne sont pas en droit de revendiquer ou de négocier, d'où l'obligation pour eux de se mettre en conformité avec la loi».

«Nous sommes en train de réfléchir sur une procédure dans le but d'assainir la situation, (...) car nous voulons des syndicats responsables et respectueux des lois de la République», a ajouté le ministre.

M. Yousfi discute du partenariat industriel et minier avec le vice-président de la Chambre de Commerce américaine



Le ministre de l'Industrie et des Mines, Youcef Yousfi a reçu hier à Alger le vice-président exécutif, chargé des affaires internationales de la Chambre de Commerce des Etats Unis Myron Brilliant, avec lequel il a abordé les opportunités d'affaires entre les deux pays et les axes de coopération possible, notamment dans le secteur industriel et minier, indique un communiqué du ministère.

Lors de cette entrevue, M. Yousfi a expliqué a son interlocuteur que l'Algérie dispose de tous «les atouts» pouvant lui permettre de réussir son décollage économique, notamment à travers le secteur de l'industrie et des mines. Il a également souligné le dynamisme que connaissent plusieurs secteurs industriels en Algérie, à l'instar du secteur de la sidérurgie, la filière textile, l'agroalimentaire, l'électronique et l'automobile, mettant en exergue les potentielles opportunités de partenariat bilatéral, ajoute la même source.

Dans ce sens, M. Yousfi a exposé a son hôte américain les avantages offerts par l'Algérie afin d'encourager l'investissement dans divers secteurs d'activités, précisant que l'Algérie pouvait être «une excellente Plateforme d'exportation» vers d'autres pays, note le communiqué.

Pour sa part, le vice-président de la Chambre de Commerce des Etats Unis a tenu à saluer «les efforts consentis par l'Algérie» en vue de diversifier son économie, notant que les investisseurs américains comptent bien tirer profit des avantages et facilitations qu'offre le marché algérien dans le but d'engager des investissements fructueux.

Les deux parties ont convenu de multiplier les efforts communs pour mieux apprécier les opportunités d'investissements et le climat des affaires, rapporte le communiqué.

Le ministre tchadien de la Formation professionnelle salue l'expérience algérienne en matière d'emploi et de lutte contre le chômage

Le ministre tchadien de la Formation professionnelle et des petits métiers, M. Adoum Dangai Nokour Guet a salué, lundi à Alger, l'expérience algérienne en matière d'emploi et de lutte contre le chômage, appelant au renforcement du partenariat et de la coopération bilatérale, notamment à travers l'échange d'expériences et d'expertises, a indiqué un communiqué du ministère du Travail, de l'emploi et de la sécurité sociale.

Lors d'une audience accordée par le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité Sociale, Mourad Zemali, le ministre Tchadien s'est dit admiratif des réalisations de l'Algérie en matière d'emploi et de diminution du taux de chômage, exprimant la volonté de son pays de bénéficier de l'expérience algérienne dans ce domaine, précise le communiqué.

L'entretien a été l'occasion, pour M. Zemali de présenter l'expérience algérienne en matière de travail et d'emploi, notamment les dispositifs de promotion du travail salarié et la création de micro-entreprises, a ajouté la même source.

Les deux parties ont convenu, à ce titre, d'intensifier le travail bilatéral et la concertation pour la consolidation des relations bilatérales dans le cadre de la commission mixte, outre la mise en place de mécanismes et de moyens pour le développement de la coopération bilatérales, notamment à travers l'échange d'expériences et d'expertises.

ALGÉRIE - USA M. Hasbellaoui reçoit le vice-président de la Chambre du commerce des USA

Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Mokhtar Hasbellaoui, a reçu hier à Alger, une délégation de la Chambre du commerce des Etats-Unis conduite par son vice-président responsable des affaires internationales, Myron Brilliant, indique un communiqué du ministère.

Les discussions qui se sont déroulées en présence de l'ambassadeur des USA en Algérie, M. John Desrocher, "ont permis de faire un large tour d'horizon de la coopération bilatérale en cours ainsi que les perspectives de son développement à la lumière de l'expertise des entreprises américaines et de la modernisation en cours du système national de santé à la faveur de la refondation du corpus législatif sanitaire en Algérie", souligne la même source. Dans ce cadre, les deux parties "ont identifié les domaines de l'industrie pharmaceutique, de l'innovation technologique, de la E-santé et des dispo-



sitifs médicaux comme étant des secteurs prioritaires pour le développement d'un partenariat mutuellement profitable", conclut le communiqué.

M. Louh examine avec l'ambassadeur espagnol à Alger les moyens de renforcer la coopération juridique et judiciaire

Le ministre de la Justice, Garde des sceaux, Tayeb Louh a examiné hier, avec l'ambassadeur d'Espagne à Alger Santiago Cabanas, les moyens de ren-

forcer la coopération bilatérale, notamment dans les domaines juridique et judiciaire, a indiqué un communiqué du ministère.

Il a été procédé, lors de cette rencontre, à "un échange de vues sur les différents questions d'intérêts communs", a précisé le communiqué.

ALGÉRIE-CUBA : Signature d'un accord de création du Conseil d'affaires mixte

Un accord portant création du Conseil d'affaires algéro-cubain a été signé hier à Alger entre la Chambre de commerce et d'industrie (CACI) et son homologue cubaine, pour promouvoir et diversifier la coopération économique entre les deux pays.

Signé par le président de la Chambre de commerce et d'industrie de Tipasa et membre du Conseil de la Caci, M. Djallal Si Ramdi Maamer et, du côté cubain, par le président de la Chambre de commerce et d'industrie, M. Hernandez Guillen, l'accord vise à intensifier et

à élargir les échanges bilatéraux à d'autres domaines en dehors des hydrocarbures.

En marge de la cérémonie de signature de cet accord au siège de la Maamar Djellal Si Ramdi a souligné que la coopération entre les deux pays doit être élargie en dehors des produits pétrochimiques qui constituent l'essentiel du volume des échanges commerciaux ne dépassant pas les 150 millions de dollars. "L'Algérie, plus grand fournisseur du Cuba en hydrocarbures, cherche des partenaires et aller vers d'autres produits et bénéficier du savoir faire cubain" a souligné M. Si Ramdi, notant que l'objectif escompté est d'atteindre un volume d'échange d'un milliard dollars et de trouver d'autres alternatives en dehors des hydrocarbures.

Il rappelle que la coopération entre les deux pays s'est concrétisée notamment dans le domaine médical, précisant que plus de 900 médecins cubains exercent en Algérie dans des hôpitaux du sud du pays à savoir Djelfa, Béchar, El Oued et Ouargla.

Evoquant la circulation des personnes, le même responsable a exprimé le souhait d'ouvrir "une ligne aérienne directe entre Alger et La Havane" pour, dit-il, faciliter le



"déplacement des hommes d'affaires" des deux pays.

Pour sa part, M. Hernandez Guillen, a salué la création de ce Conseil visant à trouver de "nouvelles opportunités pour développer et diversifier davantage les échanges" entre les deux parties, à travers des programmes communs de coopération.

Le Conseil, a-t-il poursuivi, euvre, d'autre part, à étudier les instruments permettant de contribuer à lever les obstacles au développement des échanges commerciaux et offrir, ainsi, des facilités aux opérateurs des deux pays.

Des représentants d'entreprises publiques et privées algériennes et cubaines ont participé à la cérémonie de signature de cet accord.

Une délégation d'hommes d'affaires cubaine séjourne en Algérie dans le cadre de la Foire internationale d'Alger (FIA), prévue du 8 au 13 mai au Palais des expositions à Alger.

APS

Une loi de finances complémentaire devant le Conseil des ministres dans "une ou deux semaines" (Ouyahia)

Une loi de finances complémentaire (LFC) pour l'exercice 2018 sera présentée en Conseil des ministres dans "une ou deux semaines", a affirmé hier à Alger le Premier ministre Ahmed Ouyahia.

Selon M. Ouyahia, qui faisait une déclaration à la presse à l'issue de l'inauguration de la 51^{ème} Foire internationale d'Alger, le recours à une LFC a été dicté par la nécessité de faire avancer certains projets dans le cadre d'une situation financière qui reste "difficile". "Il y aura une loi de finances complémentaire d'abord parce que la situation financière du pays est toujours difficile. Nous travaillons actuellement avec des emprunts", a-t-il observé.

Vue cette situation, la LFC 2018 "ne contiendra pas de crédits (budgétaires) supplémentaires car nous devons veiller à la rigueur budgétaire", a avancé le Premier ministre.

Par contre, cette LFC verra l'augmentation des autorisations de programmes pour "nous permettre de faire avancer quelques projets", a-t-il précisé.

Interrogé sur les mesures prévues dans l'avant projet de loi, il a invité la presse à "être patients et attendre le passage du texte en Conseil des ministres pour avoir les détails". A propos de la 51^{ème} FIA, M. Ouyahia s'est réjoui de la variété des produits exposés par les producteurs nationaux et de l'orientation accrue de ces derniers vers l'exportation.

"Ce salon permet au grand public de s'assurer de la diversification de l'économie nationale dans différents secteurs. L'économie algérienne n'est pas une économie pétrolière uniquement mais une économie forte capable d'exporter", a-t-il soutenu.

Cette performance de l'économie algérienne "encouragera le Gouvernement à soutenir davantage les entreprises algériennes afin d'impulser l'économie nationale", a assuré le Premier ministre.



La relance du tourisme contribue à l'accroissement du revenu national et à la diversification de l'économie

Les participants à la Journée parlementaire sur le tourisme ont mis en avant, lundi à Alger, la nécessité de la participation de l'ensemble des acteurs dans le domaine du tourisme à la relance de ce secteur « vital pour contribuer à l'accroissement du revenu national, à la diversification de l'économie nationale ainsi qu'à la création d'emplois ».

A ce propos, le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Saïd Bouhadja a affirmé dans son allocution lors de cette journée parlementaire organisée par la Commission de la culture, de la communication et du tourisme à l'Assemblée que « l'Algérie dispose de potentialités touristiques, gratifiées par la nature, le climat, la géographie, les vestiges qui témoignent de son histoire jalonnée de hauts faits, en plus de ce qu'elle recèle comme villes témoins de la civilisation et d'histoire, sites religieux et produits folkloriques authentiques, à même de l'ériger en destination touristique par excellence et de contribuer au développement économique durable ».

L'Algérie, poursuit M. Bouhadja, dispose d'énormes atouts touristiques « qui lui permettent de promouvoir le tourisme tel que le stipule le Schéma d'orientation et d'aménagement touristique (SDAT) initié par le président de la République et qui trace le Programme de développement et de promotion du tourisme

national aux fins de son inclusion dans les réseaux internationaux en soutenant l'Algérie comme une destination touristique pionnière ».

Lors de cette rencontre, le président de l'APN a mis l'accent sur l'impératif d'accorder une importance particulière à ce plan en vue de prendre connaissance de la vision de l'Etat et de ses choix pour le développement du tourisme (balnéaire, thermal, des montagnes, culturel et saharien) et la valorisation de la destination « Algérie ».

Dans ce contexte, il a rappelé que l'Etat a consacré comme affectations budgétaires pour le développement des infrastructures touristiques en vue de promouvoir une économie alternative aux hydrocarbures et accroître l'attractivité du pays dans le domaine du tourisme ainsi que sa compétitivité.

Pour sa part, le ministre du Tourisme et de l'Artisanat Abdelkader Benmessaoud a évoqué l'importance de l'organisation de cette journée parlementaire en vue d'écouter les préoccupations des députés, des experts et différents acteurs et amener le secteur du tourisme à « jouer un rôle central dans toutes les transformations que connaît le pays dans tous les domaines ».

« Le défi aujourd'hui pour l'Algérie est la relance du tourisme qui doit être un levier essentiel du développement économique à la lumière du modèle

économique de croissance adopté par le gouvernement dans le cadre de la politique judiciaire du président de la République,

Abdelaziz Bouteflika, qui a placé le tourisme parmi les secteurs stratégiques qui comptent pour la concrétisation du développement dans tous les domaines », a indiqué le ministre.

M. Benmessaoud a rappelé, à ce propos, le Plan national d'aménagement touristique à l'horizon 2030 qui met l'accent sur « la diversification du tourisme, le soutien à l'investissement, le renforcement de la formation, l'amélioration du niveau des prestations, la création de pôles touristiques, le développement des moyens de promotion, l'établissement de partenariats avec les médias pour faire connaître la destination Algérie », avant de souligner l'importance de faciliter les procédures de délivrance des visas au profit des touristes étrangers.

Après avoir mis en avant la nécessité de « développer le tourisme saharien qui recèle d'importants atouts naturel, religieux, culturel, historique et archéologique, en sus de l'artisanat qui peut faire de l'Algérie un pôle touristique de rang mondial », le ministre a plaidé pour l'introduction des nouveaux médias et la généralisation de la numérisation du secteur.

Le ministre de la Culture, Azzedine Mihoubi a mis l'accent, pour sa part, sur l'importance du

« partenariat et de la coopération entre les secteurs du tourisme et de la culture », mettant en avant, à ce propos, la « richesse culturelle de l'Algérie, à travers les différents sites archéologiques et historiques dont elle dispose, outre les occasions et fêtes religieuses célébrées dans le pays ».

Il a appelé également à rechercher des mécanismes à même de contribuer à lever les obstacles et renforcer l'investissement dans ces sites historiques et religieux, à l'image de l'Olivier de Saint Augustin et la grotte de « Cervantes » et d'autres sites classés internationalement, susceptibles d'attirer un grand nombre de touristes étrangers.

Le ministre de la Culture a insisté, en outre, sur l'amélioration du niveau de formation afin d'assurer une industrie touristique durable, améliorer les services, diversifier les produits et participer aux manifestations internationales afin de tirer avantages des expériences des pays leaders dans le domaine du tourisme à travers la réalisation de programmes pour promouvoir la diversité touristique nationale, avant de rappeler le rôle important des médias dans la promotion du tourisme et pour faire de l'Algérie un pôle touristique d'excellence au vu de ses atouts exceptionnels.

L'industrie automobile en Algérie nécessite la confiance et le soutien de tous



Le ministre de l'Industrie et des Mines, Youcef Yousfi a déclaré, lundi à Tlemcen, que l'industrie automobile en Algérie nécessite la confiance et le soutien de tous.

Dans une déclaration à la presse en marge de sa visite de travail et d'inspection dans la wilaya, Youcef Yousfi a souligné que cette confiance se concrétise par la fabrication de véhicules concurrentielles nécessitant des employés de qualité et un coût adéquat et permettant l'exportation.

Il a ajouté que la confiance s'installe avec le respect des délais et des conditions par les sous-traitants et la fourniture d'un service de qualité au consommateur par la chaîne qui part de la fabrication jusqu'à la commercialisation et prenant en considération l'exigence du client et sa fidélité au produit algérien.

Le ministre a encore déclaré que cette confiance consiste en la lutte contre la spéculation et la transparence dans la chaîne de fabrication dans tous types d'activités.

En visitant la société publique de fabrication des appareils de télécommunications et câbles « SITEL » dans la zone d'activités de Chetouane, Youcef Yousfi a précisé que la fabrication des composants électriques entre dans le cadre de la politique générale d'industrie automobile, à laquelle le programme du président de la République, Abdelaziz Bouteflika accorde une grande importance.

L'Algérie dispose de tous les atouts pour développer cette industrie dont l'acier, le fer, le textile, la pétrochimie permettant la fabrication de composants du véhicule, a-t-il affirmé, soulignant que « l'objectif est de créer des milliers d'entreprises privées en industrie d'accessoires et de composants de véhicules ».

Le ministre a expliqué, dans ce contexte, que chaque véhicule nécessite entre 30.000 et 40.000 de ces composants permettant de créer 10.000 emplois, tout en rappelant que le gouvernement a accordé de gros avantages à cette industrie.

Le programme de la visite du ministre de l'Industrie dans la wilaya comporte l'inspection de plusieurs entreprises industrielles, à l'instar du groupe « Kherbouche » de fabrication du matériel agricole et production du fourrage concentré aux animaux, le projet de réalisation d'une unité de fabrication de poteaux électriques à Ain Fezza, la société de transformation et d'industrie du papier, une entreprise privée de fabrication de produits pharmaceutiques à Chetouane, une unité de transformation et d'exportation du caroube à Zenata, ainsi que le projet de réalisation d'un parc de jeux et d'attractions à Maghnia.

Vers la production de 50 millions de litres supplémentaires de lait au mois du Ramadhan

Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Abdelkader Bouazgui a annoncé, lundi à Saida, que le gouvernement a décidé de produire une quantité de 50 millions de litres supplémentaires de lait à travers le pays au mois du Ramadhan.

En marge de l'inspection de l'unité de production laitière et ses dérivés « Giplait » de Saida au titre de la deuxième journée de sa visite dans la wilaya, le ministre a indiqué à la presse qu'une quantité de 4.500 tonnes de lait en poudre sera réservée à la production laitière dont 3.000 t destinées aux laiteries publiques et 1.500 tonnes aux laiteries privées.

M. Bouazgui a signalé que son département ministériel œuvre à élaborer une feuille de route pour satisfaire les besoins des

citoyens en ce produit en se concentrant sur les éléments de production et de distribution du lait. Il a affirmé l'application stricte et avec force de la loi envers les contrevenants concernant la production ou la distribution du lait coportant la fermeture de laiteries et le licenciement des distributeurs.

Abdelkader Bouazgui a précisé que le lait subventionné doit s'orienter aux familles pour son usage quotidien.

Le ministre a encore souligné que la distribution du lait à Saida connaît une stabilité et ne fait pas l'objet de spéculation, estimant que l'unité de production du lait et ses dérivés « Giplait » de cette wilaya est un modèle à suivre à travers le pays. Cette unité produit 100.000 litres de lait/jour en faveur d'une population de 400.000 habitants de la wilaya de Saida, saluant les efforts des responsables

de cette unité à fournir ce produit aux citoyens par une bonne maîtrise des opérations de production et de distribution. Le ministre a inspecté le périmètre de Merdja dans la commune de Dhoui Tabet relevant du secteur des forêts s'étendant sur une superficie de 345 hectares d'espaces boisés où il a mis l'accent sur l'exploitation de tous les espaces par des investisseurs pour la plantation d'arbres fruitiers dont les oliviers, les amandiers et les pistachiers. Abdelkader Bouazgui s'est enquis sur l'élevage de la race ovine « Deghma » à l'institut agronome de la commune d'Ain Lahdjar, appelant à développer cette race et à la préserver. Dans la commune de Sidi Boubekeur, il a visité une exploitation agricole où il a lancé l'élevage du poisson Tilapia et a inauguré le siège de la subdivision des services agricoles.

CONSTANTINE : Stage de formation sur l'information géographique au profit des étudiants de fin de cycle universitaire

Une cinquantaine d'étudiants de fin de cycle du département de la géographie et de la topographie de l'université Mentouri de Constantine ont été initiés aux techniques de l'information géographique, à l'initiative de l'établissement régional de cartographie et de télédétection (ERCT) relevant de l'Armée nationale populaire (ANP), a-t-on appris lundi, du responsable de cette institution, le lieutenant-colonel Tarek Serrat.

Les cours pratiques encadrés par des ingénieurs spécialistes en aménagement urbain ont été organisés durant ces trois dernières années dans le cadre d'une convention-cadre signée entre l'institut national de cartographie et de télédétection (INCT), situé à Hussein-Dey (Alger) et cet établissement d'enseignement universitaire, a précisé ce responsable en marge d'une journée «portes ouvertes» sur ce thème tenue au centre d'information territorial Aboud-Belhimier relevant de la 5ème région militaire.

Les processus de fabrication de la carte numérique et le système d'information géographique, sont les thèmes essentiels qui sont traités lors de ces formations.

Cette manifestation est inscrite dans le cadre du programme de vulgarisation de l'information géographique, a déclaré M. Serrat lors de la cérémonie d'ouverture de cette rencontre présidée par le colonel Mahmoud Benabbas, le commandant du secteur militaire de la wilaya de Constantine.

L'établissement régional de cartographie et de télédétection a pour mission de répondre aux besoins nationaux en matière de cartographie topographique et de sa mise à jour ainsi que ceux liés à la recherche et développement, au contrôle et la conservation de l'information géographique, a-t-il expliqué lors de cette manifestation organisée en présence des autorités militaires et civiles ainsi que plusieurs étudiants spécialisés dans ce domaine.

L'information géographique en général et la cartographie en particulier sont des outils indispensables dans la prise en charge des décisions dans les domaines militaire et civil pour la gestion de l'environnement, l'inventaire des ressources naturelles, l'aménagement du territoire et la gestion des infrastructures, a-t-il fait savoir.

L'objectif de cette manifestation de trois jours consiste à «évaluer objectivement» la situation en matière d'information géographique en Algérie, et de généraliser son utilisation dans différents secteurs économiques dont l'agriculture et l'urbanisme, a indiqué le responsable de cet établissement, le commandant Tarek Serrat.

Les militaires chargés de l'organisation de cette manifestation ont répondu aux questions du public présent relatives au rôle de cette information géographique dans l'élaboration des plans d'aménagement et des systèmes d'information géographique (SIG) en tant qu'outils de collecte et de diffusion des résultats des recensements et des enquêtes.

L'ERCT est une annexe de l'institut national de cartographie et de télédétection (INCT), situé à Hussein-Dey (Alger), et qui est un établissement public à caractère industriel et commercial (EPIC) relevant du secteur économique du ministère de la Défense nationale. L'INCT qui apporte son concours aux diverses administrations, collectivités locales et organismes publics et privés, a pour principales missions la production, la collecte, la recherche, la conservation et la diffusion de l'information géographique, selon les organisateurs.

APS

ALGER Ouverture de 7 marchés de proximité dans la wilaya d'Alger à partir du 12 mai

Sept marchés de proximité dédiés à la vente de différents produits de large consommation, comme les viandes (rouges et blanches), fruits et légumes ainsi que différents produits alimentaires aux prix de «gros», seront ouverts à partir du 12 mai prochain, au niveau de la wilaya d'Alger, à l'occasion du mois de Ramadhan, a affirmé, lundi à Alger, le directeur du Commerce de la wilaya d'Alger Karim Gueche.

S'exprimant lors d'une rencontre avec le directeur de l'Agriculture Noui Bouaziz et les membres de la Commission des Finances et de l'Economie de l'Assemblée populaire de la wilaya d'Alger (APW/Alger), en préparation du mois de Ramadhan, visant, dans son ensemble, à euvrer au maintien de la stabilité des prix lors du mois sacré, M. Gueche a indiqué que «l'ouverture, pour la 1ère fois, dans la wilaya d'Alger, de 7 marchés de proximité (au nombre de 3 marchés auparavant) à des prix de gros a pour but principal de lutter contre la spéculation afin d'empêcher la hausse des prix».

Les sept marchés seront répartis, respectivement sur les localités suivantes: 1er mai (dans le hall du siège de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA)), la place Kettani de Bab El Oued (300 participants), la commune de Baraki (80 participants), la commune de Bab Ezzouar (50 participants), la commune de Birtouta (40 participants), la commune d'Ain Benian (100 participants), et la commune d'El Harrach (50 participants) au niveau de la nouvelle cité de Kourifa.

Ces marchés ouvriront leurs portes à partir de 09:00 jusqu'à 18:00 pendant le mois de Ramadhan, a-t-il précisé, rappelant que «la wilaya d'Alger dispose, en général, de 98 marchés destinés à la vente de différents produits».

Pour ce qui est de la disponibilité du lait durant le mois de Ramadhan, le responsable du commerce a fait état de la prise de toutes les mesures visant à garantir l'approvisionnement en cette matière dont le quota a été élevé à 20%.

Dans le même contexte, il a ajouté que la production de lait s'élève, actuellement, à 800.000 litres/jour, et atteindra, a-t-il dit, au cours du mois de Ramadhan, 1 million de litres/jour, en vue de répondre aux besoins des Algérois Quant à la fluctuation

de l'approvisionnement en lait, au niveau de la wilaya d'Alger, le directeur du Commerce a indiqué que cela «est du au problème de distribution de cette matière, ajoutant que toutes les mesures ont été prises pour résoudre définitivement ce problème».

Le directeur de l'agriculture de la wilaya d'Alger, Noui Bouaziz, a fait état de «l'élaboration d'une carte relative aux laiteries et distributeurs assurant une distribution équitable de ce produit sur tout le territoire de la wilaya pour mettre fin à la pénurie».

En vue de s'assurer que les prix n'augmentent pas dans cette période, 332 brigades de contrôle ont été déployées, dont 210 spécialisées dans le contrôle des prix et la répression des fraudes ayant pour mission le contrôle de ces marchés, a indiqué le directeur du commerce de la wilaya d'Alger, rassurant que «les fruits et légumes seront disponibles durant le mois de Ramadhan».

«La quantité des légumes mis en vente dans les marchés algérois dépasse la demande des citoyens», a-t-il avancé, soutenant qu'en 2017 les quantités de légumes disponibles ont dépassé la demande des citoyens de 126%.

Le responsable a annoncé que les marchés seront alimentés de 320 tonnes de pomme de terre durant la première semaine du mois de ramadhan. La production d'autres légumes comme les courgettes et les tomates augmentera à partir de la même période.

En ce qui concerne la filière légumes,



1200 tonnes seront disponibles le mois de mai grâce à l'agriculture des serres. Le directeur général des marchés de gros de fruits et de légumes des Eucalyptus et de l'abattoir d'Hussein-Dey, Réda Attab a fait savoir que le marché de gros des Eucalyptus ouvrira ses portes la nuit pour assurer la disponibilité des différents produits.

L'abattoir d'Hussein-Dey consacra plus d'espace à ses personnels pour assurer pour garantir une grande quantité de viandes, a-t-il ajouté. Suite à cette présentation, les membres de la Commission des finances relevant des directions du Commerce et de l'Agriculture, ont appelé à un contrôle «strict» tout au long du mois sacré de manière à ce que les prix n'augmentent pas, soulignant l'impératif d'imposer des sanctions fermes à l'encontre des contrevenants.

Ils ont appelé également à «l'éradication des marchés parallèles qui sont à l'origine de la spéculation et à la création des marchés au niveau des nouvelles cités», soulignant à ce propos «la nécessité de l'application de ces mesures visant la stabilité des prix tout au long de l'année».

L'ÉCOLE DES SOUS-OFFICIERS DE KHENCHELA : Les nouvelles technologies, un des fondements de la formation

Les nouvelles technologies constituent «un des fondements de la formation» des éléments de l'Armée nationale populaire (ANP), a indiqué le commandant de l'Ecole nationale de formation des sous-officiers «chahid Hasrouri Layache» dans la wilaya de Khenchela lors d'une visite guidée au profit des repré-

sentants des médias. Accompagné du commandant de l'Ecole, le général Saâd Tahari, et des cadres et formateurs de l'établissement, les journalistes ont visité les structures pédagogiques et reçu des explications sur la formation des sous-officiers dans différentes spécialités dont la topographie, les langues et la conduite.

La visite a également permis aux journalistes de s'intéresser aux cours théoriques et pratiques dispensés aux sous-officiers dans les classes de l'informatique et de la défense cybernétique qui assurent des formations basiques et spécialisées en informatique et en sécurité informatique.

Dans son allocution à l'oc-

casion, le commandant de l'Ecole, le général Saâd Tahari, a souligné l'importance de renforcer la relation entre l'institution de l'ANP avec les citoyens dans le cadre de la politique de l'information de proximité afin de permettre de faire connaître les activités et les potentialités de l'institution militaire.

SIDI BEL ABBÈS : Attribution de plus de 1330 logements de différents programmes à leurs bénéficiaires

Un total de 1.330 logements, tous programmes confondus, ont été attribués lundi dans plusieurs régions de la wilaya de Sidi Bel-Abbès, a-t-on indiqué à la wilaya. Ainsi, 80 logements ont été attribués dans la commune de Sidi Ali Boussidi dans le cadre de la résorption de l'habitat précaire (RHP).

Cette opération a été suivie par la démolition des habitations précaires. En outre, 741 logements publics locaux (LPL) et 110 logements sociaux participatifs (LSP) ont été attribués à leurs bénéficiaires à Benbadis, Tabia, Marhoum, Zelfa, Oued Seffoune et Tessala. Au niveau du site «Bosquet», au centre-ville de Sidi Bel-Abbès, un quota de 402 logements de type location-vente (AADL2) a été distribué comme dernière tranche du programme des 1.500 logements réalisés cinq mois avant les dé-

lais impartis, selon les explications fournies sur place. Le Directeur général de l'Agence nationale d'amélioration et développement du logement (AADL), Saïd Rouba, a souligné que Sidi Bel-Abbès est une wilaya pilote et pionnière dans la célérité de la concrétisation des projets AADL1 et 2 où 2.540 logements ont été attribués à leurs bénéficiaires depuis 2016.

Le même responsable a indiqué que les travaux des projets de réalisation de logements AADL dans la wilaya de Sidi Bel-Abbès dont 800 logements sur le chemin menant à Tessala et 900 autres à Mustapha Benbrahim vont à un rythme «satisfaisant», ajoutant que le nombre de logements réalisés et ceux en cours a atteint 4700 unités au titre des programmes de AADL 1 et 2 dans la wilaya. Il a annoncé que la wilaya a bénéficié d'un nombre supplémentaire de

logements AADL 2, soit deux quotas de 2.200 logements et 1.000 logements à l'étude, signalant que le quota de Sidi Bel-Abbès de AADL 2 devra atteindre ainsi 7.900 logements. S'agissant du programme de AADL au niveau national, M. Rouba fait savoir qu'il compte 470.000 logements à travers le territoire national (le programme de 2018 avec 120.000 logements dont 65.000 approuvés en attendant l'installation des chantiers). Au sujet de la distribution de logements AADL, le même responsable a annoncé la programmation de plusieurs opérations à travers les wilayas au mois du Ramadhan et après l'Aid El Fitr. Par ailleurs, les autorités locales ont posé, lundi au chef-lieu de wilaya, la première pierre de 640 logements promotionnels aidés (LPA) à hai (quartier) Rocher et hai Dar Rahma.

INTÉGRATION SOCIALE DES HANDICAPÉS : M^{me} Eddalia réitère son appel pour la généralisation des fermes pédagogiques dans les wilayas

La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Ghania Eddalia, a réitéré, lundi à Annaba, son appel pour la généralisation des fermes pédagogiques et centres d'aide par le travail (PAT) au profit des personnes aux besoins spécifiques à travers les wilayas du pays.

Au cours d'une visite de travail dans cette wilaya, la ministre a précisé que le nombre de fermes pédagogiques a atteint actuellement 32 établissements à l'échelle nationale, soutenant que ces structures «libèrent les personnes handicapées et leur assure une autonomie financière, des postes d'emploi temporaires et une formation avec accompagnement adapté».

La concrétisation des projets se rapportant aux fermes pilotes «ne nécessite pas de gros moyens, mais (nécessite) le soutien et l'accompagnement des parties concernées», a estimé la ministre, tout en encourageant les associations dans le domaine social à s'impliquer davantage dans cette démarche.

Soulignant les contraintes de la prise en charge des handicaps lourds, notamment en ce qui concerne la catégorie des plus de 18 ans, Mme Eddalia a rappelé la convention signée entre son département et le ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche permettant la formation de jeunes handicapés en vue de les qualifier pour des travaux dans ces fermes pédagogiques.

Elle a, dans ce sens, relevé que l'expérience des fermes pédagogiques connaît «un succès» dans les wilayas de Tlemcen, Bouira, Mostaganem et Alger.

Selon les données présentées de-



vant la ministre, deux projets de fermes pédagogiques et un PAT sont prévus, à court terme, dans la wilaya d'Annaba.

En inspectant les classes et ateliers pédagogiques dédiés à la prise en charge d'une trentaine d'autistes, dont l'âge oscille entre 5 et 14 ans, la ministre qui a qualifié la mission de prise en charge des autistes «de difficile», ce qui impose la contribution de toutes les parties concernées, a invité les parents à «s'impliquer dans la formation de cette catégorie de la société en vue de faciliter leur intégration».

La ministre de la Solidarité natio-

nale de la Famille et de la Condition de la femme a entamé sa visite à Annaba en inspectant les centres psychopédagogiques pour enfants déficients mentaux au chef lieu de wilaya, où un stade de proximité a été inauguré, avant de visiter une école de non-voyants, un établissement pour enfance assistée et un foyer pour personnes âgées.

En plus de la pose de la première pierre d'un foyer pour les sans abris, à la cité Oued Forcha, Ghania Eddalia a présidé la cérémonie de remise de 33 appareils (auditifs, motocycle...). La wilaya d'Annaba compte 10 établissements spécialisés.

SAISON ESTIVALE 2018:

Possible prolongation des horaires de surveillance nocturne des plages

Le directeur de la prévention à la Direction générale de la protection civile (DGPC), le colonel Nechab Farid a fait état, lundi à Alger de la possibilité de prolonger les horaires de surveillance nocturne des plages par les agents de la protection civile au niveau des plages autorisées à la baignade durant la saison estivale de 2018.

S'exprimant en marge du lancement de la semaine de sensibilisation et des journées d'information sur les dangers de baignade dans la mer, les points d'eau, et les barrages ainsi que les incendies des forêts et les accidents de la route, le colonel Nechab a indiqué à l'APS «qu'il y a une possibilité de prolonger des horaires de surveillance nocturne des plages par les agents de la protection civile à travers les différentes plages notamment celles qui connaissent une forte affluence des estivants».

Rappelant le bilan de la dernière saison estivale, le même responsable a fait savoir que les services de la protection civile ont enregistré environ 131 millions d'interventions à travers les

différentes plages, relevant que ces opérations ont permis le sauvetage de 54.000 personnes, de porter secours à 20.000 personnes sur place, outre l'évacuation de 5000 personnes vers les différentes structures sanitaires.

Le bilan des noyades pour l'année dernière s'est élevé à 128 cas, dont 75 cas enregistrés au niveau des plages interdites à baignade et 58 autres après les horaires de permanence et surveillance nocturne des agents de la protection civile.

S'agissant de la semaine de sensibilisation lancée par la DGPC, le même responsable a fait savoir que «l'objectif escompté est de mettre fin ou réduire les dangers menaçant les estivants», ajoutant qu'un programme riche et diversifié sera mis en œuvre au niveau de toutes les unités du territoire national afin d'assurer une large diffusion des différents conseils et recommandations et promouvoir la culture de prévention chez les citoyens.

Pour sa part, M. Sadek Kamel, sous-lieutenant de la cellule de communication de la Direction de wil-

aya de la Protection civile a précisé que la Direction de wilaya œuvre, toute au long de la saison estivale, à l'organisation de journées de sensibilisation, dans l'ensemble des communes de la capitale, notamment de la promenade des Sablettes, de Barrage de Douera et des forêts de Bainem et de Bouchaoui, dans le but de sensibiliser les citoyens aux dangers d'infraction du code de la route et de la baignade dans les lieux dangereux.

De son côté, le lieutenant, Mouloud Ibazizen a indiqué que la participation des services de sûreté à ces «semaines de sensibilisation» visait à promouvoir le rôle de ces services dans le travail de sensibilisation et de prévention des différents dangers que peuvent encourir les citoyens suite au non-respect du code de la route.



Par ailleurs, la directrice de la pêche et des ressources halieutiques de la wilaya d'Alger, Mme Rabiaa Zerrouki a rappelé que la catégorie de marins-pêcheurs était, également, concernée par ces initiatives de sensibilisation, au vu des dangers du métier qu'ils exercent. Organisées par la DPC, au niveau du Centre culturel d'Alger «Mustapha Kateb», ces portes ouvertes de sensibilisation ont été marquées par la participation de plusieurs organismes et directions, à l'instar de la Conservation des forêts, la Gendarmerie nationale (GN) et l'Etablissement de l'Hygiène urbain d'Alger (HURBAL), ainsi qu'un nombre considérable de citoyens.

LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ Arrestation d'un escroc à Alger faisant l'objet de 58 mandats de dépôt

La section de recherche de la Gendarmerie nationale (GN) d'Alger a arrêté un escroc faisant l'objet de 58 mandats d'arrêt émanant de plusieurs juridictions, a indiqué lundi un communiqué du Groupement territorial de la Gendarmerie nationale d'Alger.

«Suite à des informations signalant la présence dans la wilaya d'Alger d'un suspect, recherché par les tribunaux et Cours d'Alger et Tipasa, pour différentes affaires d'escroquerie et d'extorsion, les enquêteurs sont parvenus à le localiser et procéder à son arrestation près d'une villa qu'il louait à Bir Touta (Alger)», a précisé le communiqué.

«Il s'agit du dénommé (B.K) âgé de 58 ans et faisant l'objet de 58 mandats d'arrêt pour escroquerie de citoyens auxquels il promettait un logement dans «ses projets» à Bordj El Bahri, Dar El-Beida, Bouzareah et Ain Nadja contre des sommes s'élevant à des milliards de centimes».

L'enquête a révélé que le mis en cause a noué des relations avec une famille à Bir Touta (Alger) en se faisant passer pour un cadre dans une institution sécuritaire en l'extorquant d'une somme de 370 millions de centimes pour un logement à Bouzareah.

Le mis en cause a profité également de la confiance de cette famille pour extorquer des proches à elle d'une somme de 15 milliards de centimes.

Présenté jeudi dernier devant le procureur du tribunal de Boufarik pour les chefs d'inculpation d'usurpation d'identité, d'escroquerie et d'extorsion et en exécution des mandats de dépôt il a été placé en détention.

GHARDAÏA Près de 33.000 ménages bénéficiaires de couffins du Ramadhan

Pas moins de 33.000 ménages nécessiteux, dans la wilaya de Gharadaïa, vont bénéficier du couffin de Ramadhan dans le cadre d'une action de solidarité menée par la wilaya, ses différentes communes et la direction de l'Action sociale (DAS), a appris l'APS mardi auprès du secrétaire général de la wilaya.

Une enveloppe de plus de 102 millions DA a été consacrée pour le financement de ces «Couffins de Ramadhan» au profit de nécessiteux de la wilaya, a indiqué M. Boualem Amrani précisant que cette enveloppe constitue un montage financier du ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, de la wilaya, des communes et des bienfaiteurs.

Ces couffins seront distribués aux nécessiteux avant le début du mois de Ramadhan, a ajouté le responsable, soulignant les efforts en cours notamment avec les communes pour assainir les listes des familles nécessiteuses.

Selon le secrétaire général de la wilaya, la liste des bénéficiaires du couffin de Ramadhan a récemment été établie en donnant la priorité aux familles sans revenus et aux personnes à mobilité réduite et au revenu modeste, notamment celles issues des localités enclavées de la wilaya.

S'agissant des restaurants de la Rahma, les services de la wilaya ont enregistré une dizaine de demandes d'autorisation d'ouverture de restaurants du genre durant le mois sacré émanant d'associations et autres bienfaiteurs à travers la wilaya, notamment sur l'axe routier de la RN-1.

ALLEMAGNE: Au moins deux morts dans une collision entre deux trains

Au moins deux personnes ont trouvé la mort et plusieurs autres blessées dans une collision entre deux trains lundi soir en Allemagne, a annoncé la compagnie des chemins de fer allemands.



Un train régional et un train de marchandises sont entrés en collision sur la ligne entre Ingolstadt et Augsburg, en Bavière, près de la gare de Aichach, a ajouté la Deutsche Bahn dans un bref communiqué.

«Il y a des personnes gravement blessées et d'autres légè-

rement», a précisé un porte-parole de la Bahn à l'agence DPA.

La compagnie des chemins de fer n'a fourni aucune autre précision sur les circonstances de cet accident intervenu sur un tronçon d'une seule voie ferrée vers 21h20 locales (20h20 GMT).

IMMIGRATION

Les familles qui entrent illégalement aux Etats-Unis seront séparées

Les enfants entrant illégalement aux Etats-Unis pourraient être séparés de leurs proches, a averti lundi le ministre américain de la Justice, Jeff Sessions réitérant la politique de «tolérance zéro» pour l'immigration clandestine affichée par l'administration de Donald Trump.

«Nous ne voulons pas séparer les familles mais nous ne voulons pas que des familles viennent illégalement à la frontière», a déclaré M. Sessions. «Si vous traversez la frontière illégalement, nous poursuivrons» en justice, a-t-il insisté, aux côtés du directeur de la police de l'immigration (ICE) fédérale, Thomas Homan, lors d'une conférence de presse à San Diego, en Californie.

Le ministre a encore souligné que «si vous faites passer des étrangers sans papiers à travers la frontière, nous vous poursuivrons. Si vous faites passer un enfant, nous vous poursuivrons. Et cet enfant sera séparé de vous, comme requis par la loi».

Environ 150 personnes formant une «caravane» sont ar-

rivées à la frontière américaine au Mexique la semaine dernière après un long et périlleux voyage depuis l'Amérique centrale.

Beaucoup veulent demander l'asile aux Etats-Unis, se disant victimes de violences ou menacés de mort dans leur contrée d'origine. Cette «caravane» très médiatisée a été vertement critiquée par le président américain Donald Trump, qui a été élu sur un programme anti-immigration. Les Américains «ont raison de vouloir une frontière sûre et sécurisée» a martelé M. Sessions, de passage à San Diego pour se rendre à la frontière, avant de visiter l'Etat voisin de l'Arizona.

Il a rappelé que «Donald Trump a fait campagne sur cette idée. C'est une des grandes raisons pour lesquelles il a gagné», et «nous voulons que le monde entier sache que la frontière n'est pas ouverte», a rappelé le ministre, enjoignant les candidats à l'entrée aux Etats-Unis à «faire une demande (de visa ou d'asile) et attendre votre tour».

Jeff Sessions a momentanément

été interrompu par un manifestant qui a crié «vous êtes maléfique!», avant d'être évacué par le service de sécurité.

Enrique Morones, fondateur de l'association Border Angels, qui défend les droits des immigrants, a estimé que la séparation des enfants de leurs parents portait «atteinte aux droits de l'Homme». En mars, le président républicain avait passé en revue les différents prototypes du mur qu'il veut bâtir tout au long de la frontière avec le Mexique, dans l'espoir de freiner l'immigration clandestine.

CÔTE D'IVOIRE:

6 morts et plusieurs blessés dans un accident de la route

Au moins six personnes ont été tuées et plusieurs autres blessées lundi dans une collision entre un autobus de transport interurbain sur l'axe Yamoussoukro-Tiébissou au centre du pays, a indiqué une source sécuritaire. Pour des raisons non encore élucidées, le taxi s'est retrouvé en face de l'autobus, provoquant une violente collision. En Côte d'Ivoire, l'imprudence des conducteurs qui s'adonnent à des excès de vitesse et la dégradation des voies constituent les principales causes des accidents de la route qui surviennent de manière récurrente dans le pays. Officiellement, les facteurs humains pèsent pour 94% dans les causes des accidents de la circulation. Selon les statistiques de l'Office national de sécurité routière, la Côte d'Ivoire enregistre chaque année 6.000 accidents de la route qui occasionnent 600 morts et plus de 13.000 blessés.

ARABIE SAOUDITE: Les femmes autorisées à conduire à partir du 24 juin

Les femmes seront autorisées à conduire en Arabie Saoudite à partir du 24 juin, selon un communiqué du gouvernement publié mardi. «Toutes les conditions ont été remplies pour que les femmes commencent à conduire», a indiqué le général Mohammed al-Bassami, directeur du Département de la circulation, qui dépend du ministère de l'Intérieur.

Le décret royal autorisant les femmes à conduire sera mis en application le 24 juin, a-t-il précisé. Les femmes de 18 ans et plus auront le droit de passer l'examen du permis de conduire, a dit le général Bassami.

Des auto-écoles pour femmes ont été mises en place dans cinq grandes villes du royaume. Les Saoudiennes, détentrices de permis étrangers, pourront les échanger contre des documents saoudiens. Le roi Salmane avait décidé en septembre 2017 de lever l'interdiction faite aux Saoudiennes de conduire dans le cadre d'une nouvelle politique inspirée par le jeune prince héritier Mohammed ben Salmane. L'Arabie saoudite, seul pays au monde qui interdisait aux femmes de prendre le volant, s'est engagée dans une série de réformes visant à une plus grande participation des femmes dans la vie économique et sociale de ce royaume. Les femmes peuvent désormais ouvrir leurs propres entreprises et assister à des matches de football ou à des concerts. Les cinémas ont rouvert après 35 ans d'interdiction et les projets de divertissement se multiplient.

RWANDA

Au moins dix personnes tuées dans des inondations dans l'ouest



Dix personnes ont été tuées dans le district de Karongi, dans l'ouest du Rwanda, lors d'inondations provoquées par de fortes précipitations dimanche soir dans plusieurs zones du pays, a déclaré lundi un responsable local.

Ces pluies diluviennes, qui ont commencé dimanche à 20h00 heure locale, se sont poursuivies jusqu'à lundi à 02h00 et ont entraîné des glissements de terrain ayant fait plusieurs morts dans le secteur de Rwankuba, a indiqué aux journalistes Vedaste Kuzabaganwa, secrétaire exécutif de

Rwankuba. M. Kuzabaganwa a fait savoir que plusieurs habitants étaient toujours portés disparus et que le bilan pourrait encore s'alourdir.

Des pluies diluviennes ont provoqué un grand nombre de morts et de blessés au Rwanda depuis le début de cette année.

Au moins 183 personnes ont été tuées et 215 autres blessées dans le pays au cours de catastrophes entraînées par de fortes précipitations pendant les quatre premiers mois de 2018, selon le ministère rwandais des Réfugiés et de la Gestion des catastrophes naturelles.

GRÈCE:

Disparition d'un bateau transportant 45 réfugiés au large de la Crète

Une opération de sauvetage a été lancée lundi pour localiser un bateau transportant 45 réfugiés et migrants qui a disparu au large des côtes sud de la Crète en Grèce, a rapporté l'agence de presse nationale grecque AMNA.

D'après les premières informations communiquées par les garde-côtes



grecs, un passager a appelé le numéro d'urgence européen 112 pour prévenir les

autorités que l'embarcation en bois était en difficulté.

MAURITANIE:

Les médecins entament une grève «illimitée»

Les médecins mauritaniens ont entamé lundi une grève «illimitée» pour réclamer des augmentations de salaire et une amélioration des conditions de travail dans les hôpitaux, a annoncé le chef de leur syndicat, Mohamed Ould Dahya.

«Nous sommes entrés dans une grève illimitée après une série de grèves partielles entamée le 16 avril», a expliqué M. Ould Dahya, en soulignant que l'augmentation des salaires devra être «substantielle». La Mauritanie compte quelque 800 médecins généralistes et spécialistes, soit un médecin pour environ 4.500 habitants.

Le secteur médical souffre, en plus de la vétusté des équipements, d'une large diffusion de médicaments contrefaits, selon le responsable syndical. Les médecins réclament des salaires alignés sur ceux de leurs collègues de la région, «qui touchent trois fois plus que nous», a déclaré M. Ould Dahya.

Un spécialiste mauritanien «touche seulement 240.000 an-

ciens ouguiyas, soient 560 euros environ», a-t-il regretté, en estimant qu'une augmentation de 20.000 anciens ouguiyas (47 euros) décidée récemment n'avait «rien changé à la précarité» de la profession.

«Rien ne nous fera reculer jusqu'à la satisfaction de nos doléances», a insisté le dirigeant syndical, dont l'organisation réclame également pour les hôpitaux les «matériels d'intervention qui manquent cruellement et dont la carence se répercute gravement sur la vie de nos patients». Le ministre de la Santé, Kane Boubacar, a récemment demandé à une délégation de grévistes de cesser leur mouvement et de revenir à la table des négociations mais les syndicats ont rejeté sa proposition, a-t-on indiqué au ministère de la Santé. «Nous avons entamé ces négociations en 2016 et nous ne pouvons pas continuer éternellement à perdre du temps pour rien», a expliqué le responsable syndical.

GRÈVE DES RÉSIDENTS : Un «plan B» éreintant pour les professeurs et les maîtres assistants à Constantine

Considérés comme étant l'épine dorsale du système hospitalier, les médecins résidents, en rupture de ban, maintiennent le cap à Constantine obligeant l'administration à recourir à un «plan B» en sonnant la mobilisation de leurs «ainés» qui replongent dans le rythme des gardes itératives et éreintantes.

Dans la quasi-majorité des services, médecins chefs, professeurs, maîtres assistants et paramédicaux doivent ainsi faire face à une pression accrue depuis que les résidents ont cessé d'assurer les gardes.

Une pression qui impacte les malades dont certains, rencontrés au centre hospitalo-universitaire Dr Benbadis de Constantine (CHUC), n'ont pas manqué de fulminer contre la grève des résidents qui «perturbe la prise en charge des patients, les consultations et le rythme général des activités au sein de l'hôpital», ont-ils soutenu.

Accompagnant son père, souffrant d'hypertension artérielle, Adra a fait part à l'APS du profond malaise que cette situation génère chez les malades, «otages d'une grève dont on ne voit plus la fin», qualifiant les patients de «victimes collatérales» de ce statu quo.

Afin de remédier à cela, maîtres assistants, professeurs, assistants de santé publique et généralistes dépêchés des établissements publics de santé de proximité (EPSP) sont désormais en première ligne pour parer à la défection des résidents grévistes qui n'assurent plus de service minimum. «Les résidents n'ayant pas répondu aux réquisitions ordonnées par le ministère de la Santé en vue de garantir la continuité des soins et la prise en charge des malades, ce sont les professeurs, les maîtres assistants et les assistants de santé publique qui assurent à présent les gardes», a affirmé Karima Benahcene, directrice des activités pédagogiques et médicales (DAPM) au CHU de Constantine.

Saluant les efforts consentis par les «sénior» auxquels ont été associés les médecins généralistes chargés de faire le tri des malades, Mme Benahcene a indiqué que «si tous les services sont touchés par

la grève, c'est essentiellement les services de gynécologie, de cardiologie et les urgences qui sont le plus impactés».

Faisant état de 1.361 résidents répartis sur les différents services du CHU Benbadis, dont 80% sont en grève, cette même responsable a avoué que «la charge est énorme, mais les séniors arrivent à assumer de manière remarquable». Concernant le service d'oncologie notamment, où affluent chaque jour des dizaines de patients venus de différentes wilayas de l'Est, l'activité n'a pas été troublée par la grève des résidents car, justifie-t-elle, «le personnel médical y est nombreux».

1.900 consultations aux urgences en avril

Médecin chef du service des urgences chirurgicales, Pr. Ali Belmir, a reconnu, quant à lui, que le manque d'effectif engendré par la grève des résidents a «une incidence sur l'activité du service», attestant que le personnel médical du service fait tout son possible pour assurer la prise en charge des malades dans un service aussi névralgique.

Pr Belmir a également avancé le nombre de 1.900 consultations et 535 hospitalisations au cours du mois d'avril 2018, tout en mettant en exergue le fait qu'il y a actuellement «moins d'évacuations de patients des wilayas limitrophes».

S'agissant des gardes de nuit, il précise que celles-ci sont actuellement assurées par les «ainés», à savoir les maîtres assistants et les maîtres de conférence de classe A notamment pour pallier à l'absence des résidents grévistes. Néanmoins,



quand bien même les nombreux patients, qui attendaient d'être examinés, affichaient un calme relatif et une patience corrélative, «les choses ne sont pas toujours aisées dans ce service où certains malades font parfois preuve d'agressivité envers le personnel médical en cas de lenteur dans la prise en charge», a-t-on indiqué. De son côté, Dr Abdelmoumen Hadibi, résident en radiologie et membre du bureau national du collectif autonome des médecins résidents algériens (CAMRA), a indiqué que le débrayage des résidents est encore «très suivi» et qu'il n'y a pour l'instant «qu'environ une trentaine de non-grévistes au CHU Benbadis». Précisant que les services «sensibles» enregistrent un taux de suivi de 100%, à l'instar des services de cardiologie, gynécologie, orthopédie, neurochirurgie, urgences et réanimation, Dr Hadibi a qualifié les réquisitions des médecins résidents ordonnées par le ministère de tutelle d'«illégal». Il a soutenu, à ce propos, que «les médecins résidents ne sont ni des travailleurs ni des fonctionnaires pour être réquisitionnés», faisant part de la détermination de ses pairs à maintenir leur grève jusqu'à ce que les autorités concernées émettent des propositions à même de satisfaire leurs revendications.

MALADIES PSYCHIATRIQUES: Certaines dépressions résistent aux médicaments à l'effet délétère d'une protéine

Des chercheurs français et canadiens ont indiqué dans une étude sur les maladies psychiatriques que certaines dépressions résistent aux médicaments à cause d'une protéine à l'effet délétère.

«Cette étude identifie la protéine Elk-1 comme marqueur de pronostic des dépressions résistantes aux traitements classiques», a indiqué dans un communiqué la Fondation FondaMental, réseau de chercheurs sur les maladies psychiatriques.

La dépression est «la plus fréquente, touchant plus de deux millions de personnes en France chaque année», a rappelé cette fondation.

Près d'un tiers d'entre eux ne trouvent pas de traitement adéquat, et courent le risque de complications graves. L'étude parue dans la revue Nature Medicine lundi s'est intéressée à ces patients ayant besoin, selon FondaMental, de «nouvelles stratégies thérapeutiques». «Les antidépresseurs actuels s'attaquent à des symptômes spécifiques de la maladie, mais il y a une marge d'amélioration considérable», ont écrit les chercheurs.

Pour parvenir à un traitement novateur, les chercheurs ont employé «trois approches successives: des études cliniques, des analyses sur tissus cérébraux post-mortem et des modèles animaux», a expliqué FondaMental. Les études cliniques, menées à Montréal et Marseille, ont montré que la gravité de la dépression était corrélée à la présence de la protéine Elk-1 dans le sang.

L'étude de cerveaux analysés au Canada a renforcé ces données. En comparant celui de dépressifs qui se sont suicidés à celui d'autres personnes, les chercheurs ont mis en évidence «le rôle-clé joué par des taux élevés de Elk-1 dans le cerveau». La souris a, dans une dernière phase, été utile pour tester un potentiel traitement, qui contre l'action de cette protéine. Une phase de développement sera toutefois utile avant un traitement pour l'homme. «Là où les antidépresseurs habituels agissent à l'extérieur de la cellule pour modifier l'information qui arrive à cette dernière, l'inhibiteur de Elk-1 agit à l'intérieur de la cellule pour modifier la façon dont l'information est traitée», a détaillé la neurologue Eleni Tzavara, de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale.

ALGER Journée de sensibilisation sur «le diabète et le Ramadhan»

L'Association des diabétiques de la wilaya d'Alger a organisé, lundi, en coordination avec l'Etablissement hospitalier de santé de proximité de Kouba aux Annassers, une journée de sensibilisation sur «le diabète et le Ramadhan», qui a vu l'affluence d'un grand nombre de citoyens en quête d'informations médicales et religieuses.

A cette occasion, les médecins et les spécialistes ont déclaré à l'APS que les diabétiques notamment de type 2 sont hautement exposés à une insuffisance rénale chronique et à des accidents vasculaires cérébraux (AVC), en raison du non-respect des conseils du médecin spécialiste durant la période de jeûne.

A ce propos, le Docteur en diabétologie, Sekhri Nassima qui est également coordinatrice de la maison de diabète «Bachir Laadjouzi» de Ruisseau a conseillé tous les diabétiques de se rendre chez leurs médecins pour savoir s'ils peuvent oui ou non jeûner et pour adapter, si nécessaire, leurs traitements.

Elle a exhorté les malades à se conformer aux orientations des médecins, d'autant plus que le mois sacré de Ramadhan coïncide avec la saison de l'été qui connaît des températures élevées, rappelant la nécessité de boire beaucoup d'eau, de prendre des repas sains et équilibrés, en plus de l'auto surveillance des glycémies et la pratique d'une activité physique régulière.

De son côté, le Dr. Kheirredine Mouna a mis avant l'importance d'un régime alimentaire et des analyses sanguines régulières (tous les 3 mois), appelant à les malades à la vigilance durant le jeûne faisant état d'une hausse de cas de déshydratation, d'hypoglycémie et d'hyperglycémie.

Les Urgences de la capitales reçoivent, durant le Ramadhan, presque 50% de diabétiques en raison des complications du jeûne, a-t-elle ajouté.

Par ailleurs, le chef de service des actions sociales et produits pharmaceutique à la Direction de la santé d'Alger, Dr Berkich Zekagh Nadia a fait état de la prise en charge de près de 45.000 diabétiques depuis le début de l'année 218 par des spécialistes multidisciplinaires au niveau de 10 Maisons de diabète qui se trouvent dans les établissements hospitaliers de santé de proximité à Alger. Elle a expliqué que l'objectif de cette campagne de sensibilisation qui se poursuivra jusqu'au 11 mai à travers les polycliniques des Annassers, Ben Omar ainsi qu'aux cliniques proches de la capitale, est de mettre en exergue les risques et les complications liées au jeûne pour les diabétiques ainsi que le dépistage des nouveaux cas. Dans ce sens, la nutritionniste Younes Nadjet a exhorté les diabétiques à ne pas hésiter à interrompre le jeûne quant la glycémie est moins de 0,70g/L ou supérieure à 3g/L, même à quelques minutes de l'Adhan.

APS

ACCOUCHEMENTS :

Les professionnels de la santé doivent être préparés pour faire face à l'hémorragie de délivrance

Les professionnels de la santé doivent être préparés pour faire face à «l'hémorragie de délivrance», a indiqué, lundi à Tizi-Ouzou, un gynécologue à l'Etablissement hospitalier spécialisé (EHS) S'bihi-Tassadit. Intervenant lors d'une journée scientifique sous le thème «Femmes et nouveaux-nés, au cœur de la pratique de la sage femme», organisé par cet établissement sanitaire à la Maison de la culture Mouloud Mammeri, Dr. Lakabi a insisté sur l'importance de la formation et de la préparation des gynécologues et sages femmes pour bien gérer les cas d'hémorragie de délivrance, «une complication de l'accouchement qui peut être fatale à la maman», a-t-il dit. «L'hémorragie de délivrance est

une grave complication et représente la première cause de mortalité des parturientes», a souligné ce même médecin. Selon lui, une réaction rapide et efficace permet de sauver un nombre important de femmes qui présentent ce genre de complication, expliquant qu'à l'échelle mondiale 5% des femmes qui accouchent font une hémorragie de délivrance dont 87% sont sauvées. Dans la wilaya de Tizi-Ouzou où l'on déplore quatre décès de parturientes en 2017 et une depuis le début de l'année en cours à cause de ce problème, Dr. Lakabi a relevé que beaucoup de femmes ont été sauvées grâce à l'intervention du personnel médical. «Toutefois, malgré une intervention prompte et la mobilisation de tous les moyens adéquats à ce

genre de situation, il arrive de perdre la parturiente», a-t-il déploré. Ce gynécologue a rappelé que l'hémorragie post-partum qui survient dans les 24 heures après l'accouchement, «peut avoir pour causes une anomalie de grossesse, une atonie utérine lorsque l'utérus ne se contracte pas suffisamment pendant et après l'accouchement, les petits vaisseaux de l'utérus restent ouverts, ce qui provoque une importante perte sanguine.» Dr. Lakabi a observé que la responsabilité du personnel médical, en cas de décès d'une parturiente, «ne se situe pas dans la cause de l'hémorragie mais plutôt dans la réaction face à cette situation qui exige une réaction rapide, codifiée et bien faite.» De son côté, le Pr. Brahim Boulassel,

qui a abordé la responsabilité médico-légale de la sage-femme, a expliqué que dans les cas où il y a un décès suite à un accouchement, la faute est caractérisée, selon le cas, entre autres, en négligence ou en un manque d'observation de la femme qui vient d'accoucher. La sage-femme, considérée comme la «pierre angulaire» dans le système de santé où elle a un rôle «très important» à jouer, s'expose, a-t-il soutenu, au risque médical qui est «très fréquent» dans son travail et au stress aussi en salle de travail et de maternité. «Elle doit donc être sensibilisée aux responsabilités pénale, civile, déontologique et administrative qui en découlent en cas de faute professionnelle», a expliqué le Pr. Boulassel.

MALADIE D'ALZHEIMER : LES SYMPTÔMES QUE LES PROCHES DOIVENT CONNAÎTRE

Plus la maladie d'Alzheimer est diagnostiquée tôt, plus la mise en place d'un suivi est aisée à mettre en place. Ce diagnostic est encore difficile à établir mais certains symptômes peuvent alerter les proches. Le point avec Isabelle Colleau, fondatrice de l'association ToutAlzheimer.

Diagnostic : comment ça se passe ?

Malgré les avancées technologiques et médicales, le diagnostic de la maladie d'Alzheimer est encore difficile à établir. Pour dépister la maladie, les médecins font d'abord passer des tests de mémoire, puis confirment ce pré-diagnostic avec une ponction lombaire (pour mesurer le taux de deux protéines dans le liquide céphalo-rachidien) ou un PET-SCAN (qui permet de tracer les anomalies du cerveau à l'aide d'un produit radioactif). Une IRM du cerveau vient compléter ces examens en vérifiant si l'hippocampe (la zone du cerveau chargée de la mémoire) a diminué ou non.

Les signes qui peuvent alerter

Avec l'âge, les fonctions cognitives ralentissent. Aussi, quand on commence à oublier des mots ou des rendez-vous, il ne faut pas céder à la panique en se disant "c'est la maladie d'Alzheimer". Quand on se soucie de sa mémoire mais que les membres de la famille ne sont pas inquiets, c'est très souvent un signe de vieillissement. Si la personne elle-même ne remarque aucun changement mais que c'est son entourage qui le fait savoir, cela peut être un premier signe de la maladie d'Alzheimer" écrit Isabelle Colleau dans

son livre Alzheimer, guide pratique pour une meilleure prise en charge.

Même si le trouble de la mémoire est le premier symptôme de la maladie, il est important de savoir faire la différence entre les symptômes de la maladie dégénérative et les conséquences normales du vieillissement.

- Perte de la date du jour = vieillissement ; Perte de repères au niveau des saisons = Alzheimer

- Perte de certains mots = vieillissement ; Difficulté à maintenir une conversation = Alzheimer

- Besoin d'un coup de main pour les gestes du quotidien = vieillissement ; Incapacité de faire des gestes simples comme se laver ou faire son ménage = Alzheimer

- Du mal à se souvenir du passé = vieillissement ; Perte progressive d'un moment présent = Alzheimer

- Oubli de payer ses factures = vieillissement ; Incapacité à gérer un budget = Alzheimer

Les signes qui montrent l'évolution de la maladie

L'évolution de la maladie est propre à chacun et peut se faire douce et discrète pendant 8 à 10 ans. "Par exemple, une personne qui adore préparer de bons desserts va mettre plus de temps à préparer des ingrédients et à faire son gâteau, alors qu'elle connaît la



recette sur le bout des doigts et qu'elle l'a réalisée de multiples fois" explique Isabelle Colleau.

Certains signes peuvent indiquer aux proches que la maladie est bel et bien là :

- Le vocabulaire se réduit, la personne a de plus en plus de mal à démarrer une conversation ;

- Les réponses simples (oui/non) à des questions simples deviennent incompréhensibles ;

- Des gestes non verbaux, des grognements ou des gémissements signalent une gêne ou un manque ;

- Troubles du sommeil ou troubles émotionnels apparaissent ;

- Les capacités motrices et intellectuelles sont très ralenties ;

- L'anxiété est de plus en plus précoce.

"Certaines personnes peuvent également se balader nues sans

ressentir la moindre gêne alors qu'elles étaient très pudiques. Doucement, elles s'enferment dans leur propre bulle, dans leur monde où passé, réalité et fantasmes se mélangent" ajoute la fondatrice de l'association Tout'Alzheimer.

Plus d'infos dans le livre : Alzheimer, guide pratique pour une meilleure prise en charge, Isabelle Colleau, éditions Josette Lyon

LA MALADIE D'ALZHEIMER POURRAIT ÊTRE REPÉRÉE 18 ANS AVANT LES PREMIERS SIGNES

Les dernières avancées dans le domaine de la recherche sur la maladie d'Alzheimer laissent entendre que certains marqueurs de la maladie pourraient être identifiés une vingtaine d'années avant les premiers signes. Jusqu'alors, les chercheurs pensaient que la maladie d'Alzheimer pouvait être repérée de façon précoce deux ans avant l'apparition des

premiers symptômes et pensaient que les processus biologiques qui causent le déclin mental démarraient une dizaine d'années avant les premiers signes de ce déclin. Or, une nouvelle étude publiée dans la revue Neurology indique que la maladie pourrait réellement commencer une vingtaine d'années avant l'apparition de ses premiers

signes.

En revanche, dans certaines zones rurales comme la Creuse, les Deux-Sèvres ou le Gers, la prise en charge laisse à désirer. Seuls 15% des malades seraient effectivement accompagnés.

comparé les résultats au fil des années. Ils se sont alors aperçu que les personnes qui avaient développé la maladie d'Alzheimer avaient montré des scores plus faibles sur leurs tests tout au long de la période d'étude. En fait, leurs scores ont diminué constamment, tous les 3 ans, à chaque test. Selon le professeur Kumar, les résultats de cette étude préparent le

terrain à l'élaboration de tests cognitifs plus ciblés que l'on pourrait faire passer aux personnes d'âge mûr afin d'évaluer régulièrement leur risque de développer une forme de démence. "De cette façon, les malades ont une période plus longue pour se préparer et éventuellement intervenir pour ralentir le processus de la maladie".

UN MALADE D'ALZHEIMER SUR DEUX N'EST PAS PRIS EN CHARGE

Sur le million de Français concernés par la maladie d'Alzheimer, seuls 500 000 seraient diagnostiqués, selon une étude de Cap Retraite. La France a du chemin à faire en matière de dépistage de la maladie d'Alzheimer. Aujourd'hui seule un malade sur deux serait véritablement diagnostiqué, soit la moitié des personnes touchées par cette maladie neurodégénérative. C'est la conclusion d'une étude de Cap Retraite, un organisme qui conseille les familles en quête

d'une place en maison de retraite pour un proche âgé en perte d'autonomie.

Problème, ce défaut de diagnostic entraverait une prise en charge adaptée des patients. La qualité de la prise en charge diffère suivant le département où on se trouve. Ainsi les départements urbains du Nord, des Bouches-du-Rhône et de Paris sont considérés comme les meilleurs dans la prise en charge des personnes atteintes d'Alzheimer, avec plus de 30% des malades esti-

més pris en charge.

En revanche, dans certaines zones rurales comme la Creuse, les Deux-Sèvres ou le Gers, la prise en charge laisse à désirer. Seuls 15% des malades seraient effectivement accompagnés.

Les pistes de réflexion du plan Alzheimer

Le médecin généraliste joue un rôle primordial dans le dépistage de cette démence. Le plan Alzheimer

2008-2012 a permis la mise en place de plus de 400 Centres de consultation mémoire et 232 Maisons pour l'autonomie et l'intégration des malades Alzheimer (MAIA), rappelle l'AFP. En plus du développement de la recherche pour mieux comprendre la maladie, le nouveau plan Alzheimer (2014-2019) prévoit de déployer 100 nouvelles MAIA. Ceci dans l'optique d'améliorer le diagnostic et la prise en charge des malades.

Pour assurer la qualité de vie

des patients, 74 nouvelles équipes spécialisées Alzheimer (ESA) doivent être créées. Elles devraient s'ajouter aux 415 ESA comptabilisées en 2013.

Au niveau local aussi on réfléchit à la meilleure stratégie d'accompagnement des malades, comme l'illustre le projet de village Alzheimer. Cette alternative aux maisons de retraite pour patients en perte d'autonomie pourrait voir le jour dans les Landes en 2017. Il pourrait accueillir 150 patients.

TUNISIE/MUNICIPALES :

«Début juin, ultime délai de proclamation des résultats après examen des recours» (ISIE)

L'annonce des résultats des élections municipales 2018 est fixée au plus tard au début du mois de juin prochain après l'examen des recours déposés auprès des tribunaux administratifs, a rapporté lundi soir l'agence TAP, citant un membre de l'Instance Supérieure Indépendante des Elections (ISIE). «Les recours aux juridictions administratives sont de 21 à 27 jours», a précisé M. Nabil Bafoun.

«Les délais de recours sont du ressort exclusif des tribunaux administratifs, l'annonce des premiers résultats est fixée au 9 mai et le dépôt des recours auprès des juridictions administratives s'étalera sur trois jours, du 9 au 12 mai», a encore ajouté le responsable de l'ISIE. M. Bafoun a par ailleurs fait remarquer que le juge a la latitude de revoir tout le processus électoral, du dépôt des candidatures et à l'enregistrement jusqu'à la campagne électorale. Quant aux résultats partiels, il a indiqué qu'ils varient d'une municipalité à une autre et le classement final sera annoncé après la fin de l'opération de collecte dans les centres de dépouillement selon les voix obtenus. Il a toutefois souligné que le plus grand nombre de voix est revenu aux listes indépendantes (860), suivies du Mouvement Ennahdha et du Mouvement Nidaa Tounes. Au sujet des possibles sanctions à l'encontre des listes ayant enfreint les règlements, M. Bafoun a précisé que l'ISIE a les prérogatives stipulées par le législateur pour invalider les listes contrevenantes et les priver de sièges «si les infractions sont fondamentales et décisives dans le changement des résultats». «La plupart des listes contrevenantes s'exposent aussi à des sanctions judiciaires assorties d'amendes, s'il s'avère par exemple qu'elles ont pu bénéficier de financement étranger», a-t-il encore ajouté. Rappelons que le taux de participation au scrutin municipal qui s'est déroulé dimanche en Tunisie y'a atteint 35%, la moitié de celui enregistré lors des législatives de 2014, selon l'agence tunisienne TAP, citant y'le y'reseau Mourakiboun (observateurs).y

Selon le coordinateur général de Mourakiboun, y'Rafik Halouani, le scrutin municipal s'est déroulé, «de manière générale, dans de bonnes conditions», y'déplorant, toutefois, «quelques irrégularités et lacunes y'logistiques qui ne remettent aucunement en question la y'sincérité de l'opération électorale».y

«Ces infractions électorales, commises par des listes partisanses, y'indépendantes et de coalition, sans distinction, ont porté y'notamment sur le non-respect du silence électoral ainsi que sur y'des tentatives d'influencer les électeurs», a-t-il poursuivi.

VIOLENCES DANS LE NORD DU NIGERIA:

Le bilan monte à 71 morts

Le bilan des violences entre des milices civiles et un groupe de «bandits armés» qui a eu lieu samedi dans le nord du Nigeria s'élève désormais à 71 morts, a déclaré mardi une source locale. Les corps des victimes ont été retrouvés dans les environs de Gwaska, village du district de Birnin Gwari (Etat de Kaduna), épicentre des violences entre des groupes armés de voleurs de bétails venant de l'Etat voisin de Zamfara.

«Le bilan est désormais de 71 morts», a expliqué le leader de la région Alhaji Zubairu Mai Gwari II, contre 45 précédemment rapportés. «Nous espérons que les mesures de sécurité renforcées vont permettre de calmer les violences», a-t-il ajouté. Le gouverneur de l'Etat de Kaduna, Nasir El-Rufai s'est rendu sur les lieux des tueries lundi, dénonçant le «terrorisme» opéré par ces bandits et ces criminels qui nous tourmentent», selon les médias. Fin avril déjà, des échanges de tirs entre des milices, «très puissantes», selon la police locale et ces «voleurs de bétail», ont déjà fait 13 morts, et les violences ont fait des dizaines de morts dans cette région depuis plusieurs semaines.

Les enlèvements contre rançon et les vols de bétail à grande échelle sont devenus courants dans les communautés rurales de l'Etat de Zamfara, où l'essentiel de la population vit de l'élevage, de la chasse et de l'agriculture dans une grande pauvreté.

SAHARA OCCIDENTAL :

Le Front Polisario célèbre à partir de demain l'anniversaire de sa création

Le 45e anniversaire de la création du Front Polisario sera célébré à partir de jeudi prochain à Aousserd (camps des réfugiés sahraouis) en présence de plusieurs délégations dont des invités étrangers, dans un nouveau contexte marqué par des efforts pour la reprise des négociations entre le Front et le Maroc en vue d'un règlement politique au conflit du Sahara occidental.

Le Front populaire de libération de la Segouia el Hamra et du Rio de Oro, représentant unique et légitime du peuple sahraoui, marque le 10 mai de chaque année, cette date historique, à travers l'organisation de manifestations et activités commémoratives dans les camps des réfugiés ainsi que dans les territoires libérés. Cette année, c'est le camp d'Aousserd qui a été choisi pour abriter durant trois jours les festivités officielles de cet anniversaire en présence de nombreuses personnalités sahraouies aux côtés de délégations conduites par des responsables représentant des pays, des organisations et des associations.

Au programme, les organisateurs ont prévu des activités politiques, culturelles, des expositions, des parades militaires et civiles illustrant la richesse culturelle du peuple sahraoui, à même de revisiter ses coutumes ainsi que ses traditions ancestrales dans toute leur richesse et variétés. Le coup d'envoi de cette manifestation sera donnée par le président de la République arabe sahraouie et démocratique (RASD) et secrétaire général du Front Polisario, Ibrahim Ghali, qui prononcera un discours devant les présents à cette occasion, à laquelle sont également conviés représentants de partis politiques, des parlementaires, des diplomates venant de différents pays ainsi que des journalistes.

La date du 10 mai 1973 sera célébrée aussi, comme le soulignent les autorités locales, dans tous les camps de réfugiés, ainsi qu'à travers les représentations de la RASD à l'étranger. Le Front Polisario, mouvement de lutte pour l'indépendance du Sahara occidental occupé par le Maroc, mais créée sous colonisation espagnole des territoires sahraouis, est reconnu par l'ONU comme l'unique et légitime représentant du peuple sahraoui.

Il avait mené la guerre de l'indépendance contre les forces d'occupation marocaine jusqu'à la signature d'un accord de cessez-le-feu en 1991 sous l'égide de l'ONU suivi par la mise en place de la Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (MINURSO).

Et depuis, des négociations avaient été entamées par le Polisario et le Maroc pour la mise en oeuvre du processus de l'organisation d'un ré-



férendum d'autodétermination du peuple sahraoui, mais ces pourparlers sont aujourd'hui au point mort en raison des blocages et de fau-fuyants dressés à chaque fois par la partie marocaine visant à retarder le processus du règlement du conflit sahraoui.

- Des victoires diplomatiques et juridiques -

Devant cette situation devenue une question de préoccupation pour la communauté internationale et insupportable pour le peuple sahraoui, déterminé plus que jamais à arracher son indépendance, le Conseil de sécurité des Nations Unies a adopté, le 27 avril dernier, une nouvelle résolution (2414) portant sur le renouvellement du mandat de la MINURSO pour une durée limitée, cette fois-ci, à six mois au lieu d'une année et appelant «les deux parties au conflit, le Front Polisario et le Maroc, à reprendre les négociations directes sans pré-conditions et de bonne foi». La résolution du Conseil de sécurité de l'Onu, tout en réaffirmant le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination, avait exigé des deux parties à «reprendre dans les meilleurs délais, leurs négociations directes» et exprimé son appui à M. Horst Kohler, Envoyé personnel du secrétaire général de l'Onu pour le Sahara occidental, dans sa mission d'amener les deux parties au conflit à la table des négociations.

De nombreux membres du Conseil de sécurité ont interprété et compris le renouvellement du mandat de la mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental pour un mandat de six mois comme un «moyen de pression» sur les deux parties, en particulier sur le Maroc, «pour en-

gager, sans délais, les dites négociations». Une reprise du processus de règlement politique pour lequel le Front Polisario a, à chaque fois, réitéré sa volonté de contribuer pleinement pour sa réussite sans conditions préalables. L'adoption de cette résolution avait été saluée par la partie sahraouie en ce sens qu'elle avait souligné «la nécessité d'accélérer le processus politique» pour le règlement du conflit au Sahara Occidental. La commémoration du 45ème anniversaire de la création du Front Polisario intervient donc à un moment crucial pour la cause sahraouie, qui connaît intérêt particulier pour sa prise en charge dans le cadre des résolutions de la légalité internationale, appuyant le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination. D'autres victoires avaient été également arrachés ces derniers mois par le peuple sahraoui, que ce soit au niveau européen qu'africain, mettant ainsi en échec toutes les tentatives marocaines visant à torpiller les efforts diplomatiques et les actions de solidarité et de soutien à la juste cause sahraouie.

Dans ce sillage, la Cour européenne de justice (CJUE) avait invalidé le 27 février 2018 un accord de pêche signé entre le Maroc et l'Union européenne qui avait inclus les eaux territoriales du Sahara occidental, sans consulter le peuple sahraoui, jugeant que l'accord en question enfreindrait plusieurs règles de droit international, notamment le principe de l'autodétermination consacré par les textes fondateurs de l'ONU». Pour sa part, l'Union africaine (UA) s'est montrée inflexible dans sa position à l'égard de la cause sahraouie, surtout que la RASD demeure l'un des membres fondateurs de l'organisation panafricaine.

RDC :

La représentante de l'ONU plaide pour un processus électoral «qui renforcera la stabilité»

La Représentante spéciale du Secrétaire général des Nations Unies en RD Congo, Leila Zerrougui, a plaidé samedi, lors de sa première visite au Sud-Kivu depuis sa prise de fonction, pour un processus électoral crédible et apaisé, selon un communiqué publié lundi par l'ONU.

«J'espère que les Congolais seront suffisamment matures et sages pour aller vers un processus qui renforcera la stabilité», a affirmé Leila Zerrougui. «C'est le processus électoral des Congolais. C'est leur pays. Tout le monde est d'accord d'aller aux élections inclusives. On veut l'ouverture de l'espace politique, on veut l'application

de l'accord du 31 décembre. Ce sont des choses que nous-mêmes aussi, revendiquons», a ajouté la Représentante de l'ONU.

La patronne de la MONUSCO a aussi fait le plaidoyer pour que l'organisation des marches pacifiques se déroulent sans heurts. Elle a invité les opposants au respect des lois de la République sur cette question, et la police à encadrer la population.

«Je fais le plaidoyer. Il faut laisser les gens marcher. Et je dis à l'opposition: il faut vous soumettre aux règles. Quand on marche, on occupe les rues et on doit avoir un itinéraire et informer l'autorité en charge de l'ordre public. On parle à la police pour

leur dire de sécuriser la population et non la réprimer», a indiqué Mme Zerrougui. Au cours de sa visite de prise de contact à Bukavu, la Représentante a notamment échangé avec les représentants des différentes couches de la population dont les autorités provinciales, les acteurs de la société civile et les délégués des peuples autochtones pygmées au Sud-Kivu. Après, Leila Zerrougui a poursuivi sa mission de prise de contact à Uvira pour la même mission de prise de contact avec les différents partenaires de cette région. Elle s'était déjà rendue à Kindu au Maniema vendredi, avant de se rendre à Bukavu.

FRANCE-IRAN

La France craint une «aggravation» de la situation dans la région du Golfe si l'accord nucléaire iranien est fragilisé

La France craint une «aggravation» de la situation dans la région du Golfe si l'accord nucléaire iranien est fragilisé, a indiqué mardi la ministre française des Armées, Florence Parly sur les ondes de RTL.

«Cet accord, c'est un accord qui a permis de suspendre le programme militaire iranien», a-t-elle rappelé, expliquant qu'il n'est pas «le meilleur des accords», mais «c'est un facteur de paix et de stabilisation dans une région très éruptive», a-t-elle dit le jour de la décision que doit prendre le président américain Donald Trump sur l'avenir de l'accord signé à Vienne en 2015.

Le président américain dénonce, depuis déjà quelques mois, l'accord le considérant «l'un des pires accords que les Etats-Unis aient signé, critiquant les trois pays européens à l'origine de la négociation (Allemagne, France, Royaume-Uni) et les deux autres membres permanents du Conseil de sécurité (Chine et Russie). De l'avis de nombreux observateurs, le retrait américain risque de tuer l'accord.

Selon des informations rapportées par l'hebdomadaire britannique The Observer, le président Trump aurait engagé des services d'une agence de renseignement privée israélienne



pour mener une campagne discriminatoire contre les négociateurs américains, et ainsi discréditer l'accord sur le nucléaire iranien.

Pour la ministre française des Armées, «sans être parfait», l'accord a permis de suspendre le programme nucléaire militaire iranien, soulignant que «toute escalade qui concerne l'Iran ne peut être qu'un facteur d'aggravation d'une situation déjà très tendue» dans la ré-

gion. Dans une interview au magazine allemand Der Spiegel publiée dimanche dernier, le président Emmanuel Macron, qui n'a pas réussi à faire changer l'avis de Trump lors de sa visite aux Etats-Unis, a prévenu, en cas de retrait, le déclenchement d'une guerre.

«Nous ouvririons la boîte de Pandore. Il pourrait y avoir une guerre», a-t-il déclaré au magazine. Pour sa part, Téhéran a averti, en cas

de retrait américain de l'accord, que les Etats-Unis le regretteraient «comme jamais». «Si les Etats-Unis quittent l'accord nucléaire, vous verrez bientôt qu'ils le regretteront comme jamais dans l'histoire», a lancé dimanche dernier le président iranien Hassan Rohani dans un discours retransmis à la télévision publique.

L'Union européenne, un des partenaires important dans l'accord, a affirmé qu'elle continuera, au cas du retrait des Etats-Unis, à rester engagée dans cet accord dont elle estime qu'il fonctionne. L'accord en question, rappelle-t-on, signé en juillet 2015 à Vienne entre l'Iran et le groupe 5 + 1 (Chine, Etats-Unis, France, Royaume-Uni, Russie et Allemagne) oblige l'Iran à ne pas chercher à se doter de l'arme nucléaire en acceptant de brider son programme nucléaire pour le dénucléaire de toute visée nucléaire. En échange, l'Iran obtient la levée progressive et temporaire des sanctions internationales prises du fait de ce programme.

COLOMBIE:

Par crainte d'un attentat contre l'ex-président Uribe sa sécurité a été renforcée

La sécurité de l'ex-président de Colombie, Alvaro Uribe, a été renforcée suite à des informations sur un projet d'attentat à son encontre, a annoncé lundi le ministre de l'Intérieur. «Le 26 avril, le gouvernement, par l'intermédiaire de l'Agence nationale du renseignement, a été informé qu'un attentat présumé contre

l'ex-président Alvaro Uribe serait en cours de préparation», a déclaré à la presse le ministre Guillermo Rivera. «Immédiatement, l'Unité nationale de protection et la police nationale ont pris des mesures pour renforcer le système de protection de l'ex-président», a-t-il ajouté.

M. Rivera n'a pas précisé qui serait derrière ce projet d'attentat visant le leader du parti Centre démocratique (CD, droite), précisant qu'«il est important de ne pas révéler l'information pour ne pas faire obstacle à l'enquête en cours».

L'ancien chef de l'Etat (2002-10), farouche opposant à son successeur Juan Manuel Santos et à l'accord de paix signé en 2016 avec la guérilla Farc, aujourd'hui désarmée, avait annoncé un peu plus tôt l'existence d'un projet d'attentat contre lui et remercié le gouvernement d'avoir renforcé sa sécurité. Dans un message publié sur le site web du CD, il avait affirmé que dans ce complot «seraient impliqués des criminels locaux et étrangers», sans en préciser les nationalités. Un précédent président Andrés Pastrana (1998-2002), aujourd'hui allié politique d'Alvaro Uribe, avait précédemment déclaré à Blu Radio que différentes sources l'avaient informé qu'il s'agissait de ressortissants cubains et vénézuéliens. M. Uribe, l'une des personnalités les plus protégées de Colombie, est très populaire dans son pays du fait de la politique de main de fer qu'il a fait appliquer contre les guérillas pendant ses deux mandats consécutifs. Réélu sénateur lors des législatives de mars dernier, il a été celui qui a recueilli le plus de suffrages avec un discours très critique de l'accord de paix avec les Forces armées révolutionnaires de Colombie (Farc), reconverties depuis en parti politique sous le même acronyme.

SYRIE :

Des milliers de réfugiés palestiniens déplacés du camp de Yarmouk en raison des combats, selon l'ONU

Près de 7.000 personnes, en majorité des réfugiés palestiniens, ont été déplacées lundi du camp de Yarmouk en Syrie vers des localités voisines, suite aux opérations militaires menées par les forces syriennes dans la zone visant à déloger les terroristes du groupe autoproclamé «Etat islamique» (EI/Daech) d'une enclave aux abords du camp, selon l'ONU. «Suite aux opérations militaires dans le camps de Yarmouk, nos collègues humanitaires nous informent que quelque 7.000 personnes, dont 700 pc sont des réfugiés palestiniens, ont été déplacés vers les villes de Yalda, Babia, et Beit Sahem, dans la banlieue de Damas», a indiqué Stéphane Dujarric, porte-parole du Secrétaire général des Nations-Unies. Selon lui, depuis le 30 avril, les hostilités au sud de Damas ont occasionné plusieurs morts et blessés parmi les civils, en plus du déplacement de civils et la destruction d'infrastructures. «Les Nations-Unies et leurs partenaires sont prêts à apporter une assistance humanitaire inter-agences aux populations dans le besoin dans ces régions, ainsi qu'à Yarmouk, aussitôt que les conditions le permettent et l'accès y est autorisé», a assuré M. Dujarric, lors de son point de presse quotidien à New York.

A cet égard, il a réitéré l'appel de l'ONU à «toutes les parties, et à ceux qui ont une influence sur elles, d'assurer la protection des civils et des infrastructures civiles et de permettre un accès humanitaire sécurisé, continu et non entravé à l'ensemble des personnes qui en ont besoin, conformément à leurs obligations sous le droit international humanitaire».

ONU:

Le Comité des 24 tiendra aujourd'hui un séminaire sur la décolonisation à la Grenade

La Grenade accueillera, du 9 au 11 mai, le séminaire régional pour le Pacifique du Comité spécial de l'ONU sur la décolonisation, qui sera consacré cette année à l'accélération de la mise en œuvre de la troisième Décennie internationale de l'élimination du colonialisme, a annoncé l'organisation onusienne dans un communiqué.

La rencontre qui se tient à l'aune des récents développements dans le Pacifique, les Caraïbes et d'autres régions, devrait faire le point sur la situation des 17 territoires non autonomes qui relèvent de ce comité, dit le Comité des 24. Les conclusions et recommandations du séminaire seront ensuite

examinées par le Comité des 24 lors de sa session de fond prévue en juin, puis transmises à l'Assemblée générale, selon la même source. Le séminaire de la Grenade sera placé sous le thème «mise en œuvre de la troisième Décennie internationale de l'élimination du colonialisme; problèmes sociaux, économiques et environnementaux liés à la réalisation des objectifs de développement durable dans les territoires non autonomes».

Il verra la participation du Bureau et des membres des groupes régionaux du Comité des 24, des Etats membres, notamment les puissances administrantes, des représentants de territoires

non autonomes, de la société civile, d'ONG et des experts.

Le Comité présidé par Antigua-et-Barbuda, compte aujourd'hui 29 pays membres et poursuit son action pour l'accession de 17 territoires non autonomes à l'indépendance.

Ces territoires sont l'Anguilla, les Bermudes, Gibraltar, Guam, les îles Caïmanes, les îles Falkland (Malvinas), les îles Turques et Caïques, des îles Vierges américaines, les îles Vierges britanniques, Montserrat, la Nouvelle-Calédonie, Pitcairn, la Polynésie française, le Sahara occidental, Sainte-Hélène, les Samoa américaines et les Tokélaou.

ITALIE :

Le président veut un gouvernement «neutre» jusqu'en décembre

Le président italien, Sergio Mattarella, a annoncé lundi qu'il allait proposer un gouvernement «politiquement neutre» pour diriger le pays jusqu'en décembre, faute d'accord sur une majorité parlementaire entre les forces politiques. Sans préciser encore qui pourrait prendre la tête de ce gouvernement, il a appelé les partis à faire preuve de «responsabilité» en soutenant cette solution, faute de quoi

il convoquerait de nouvelles élections «à l'automne ou en juillet».

S'exprimant devant les médias à l'issue d'une ultime journée de consultations plus de deux mois après les élections du 4 mars, le président a expliqué que ce gouvernement serait chargé de redonner une voix à l'Italie sur la scène internationale et de faire adopter le budget 2019, avant de nouvelles élections en début d'année pro-

chaine. Le Mouvement 5 étoiles (M5S, antisystème) et la Ligue (extrême droite), qui sont désormais majoritaires, ont répété lundi leur opposition à un gouvernement technique et leur volonté de retourner plutôt aux urnes dès juillet.

Mais pour M. Mattarella, revoter dès juillet sans réforme électorale risquerait de ne rien changer à l'équilibre des forces, tandis qu'un vote en octobre menacerait

l'adoption du budget et donc la stabilité financière du pays.

En cas de rejet de ce gouvernement neutre, «cette législation serait la première de l'histoire de la République italienne à s'arrêter avant même d'avoir démarré», a-t-il fait valoir.

Et le président a précisé que si une majorité politique devait se dessiner dans les prochains mois, le gouvernement «neutre» démissionnerait aussitôt.

OPTIQUE PHOTONIQUE :

La recherche doit cibler des applications «utiles»

Les chercheurs algériens investis dans les sciences de la lumière «gagneraient à axer davantage leurs efforts vers des applications à même de répondre concrètement aux besoins du secteur économique», a indiqué lundi à Oran le président de la Société algérienne d'optique et de photonique (SAOP).

«Les travaux menés dans ce segment de la physique doivent amorcer leur passage du stade théorique vers celui de l'application utile pour le secteur utilisateur», a précisé Omar Lamrous dans une déclaration à l'APS, à l'issue d'une Conférence sur la Lumière tenue trois jours durant à l'Université des Sciences et de la technologie Mohamed Boudiaf (USTO-MB).

«La mise en oeuvre des projets de recherche peut, certes, poser problème d'un point de vue économique, vu le coût élevé du montage de certaines manipulations», a concédé M. Lamrous, estimant, toutefois, que «la contrainte financière peut être allégée par l'orientation efficiente des travaux».

«Il s'agit de concentrer la réflexion vers des projets viables pouvant donner lieu à des brevets réalisables avec les moyens disponibles», a suggéré le président de la SAOP, également professeur de physique à l'Université «Mouloud Maameri» de Tizi Ouzou. Concernant les projets qui, par leur nature, néces-

sitent impérativement la mobilisation de fonds et compétences supplémentaires, Omar Lamrous a affirmé que son association «est tout à fait disposée à apporter son concours aux chercheurs en vue de leur faciliter le contact et le partenariat avec d'autres acteurs des secteurs académique et économique.»

Depuis sa création, il y a quatre ans, la SAOP compte déjà une centaine d'adhérents entre chercheurs, jeunes doctorants, industriels, enseignants et même des lycéens qui s'intéressent à l'optique et à la photonique.

La formation continue figure parmi les vocations majeures de cette société savante qui s'attelle, à ce titre, aux préparatifs d'une Ecole thématique sur la photonique prévue du 23 au 27 juin à l'Université Mouloud Maameri de Tizi-Ouzou.

L'intérêt du passage de la modélisation (simulation informatique) à l'application a été également mis en relief par le doyen de la Faculté de physique de l'USTO-MB, Abdelghani Tebboune, qui escompte la création

d'un nouveau parcours de formation dédié à l'optique photonique.

La rectrice de l'USTO-MB, Nacéra Benharrats, a estimé, dans ce contexte, que son établissement jouit d'une expérience importante dans cette spécialité, couronnée en 2015 par l'étude de faisabilité d'un projet d'envergure sur le transport d'énergie électrique issue du rayonnement solaire, et ce, entre le Sud et le Nord du pays via les câbles supraconducteurs. Cette opération, intitulée «SSB» (Sahara solar breeder, ou élevage de stations solaires) a été accomplie dans le cadre de la coopération algéro-japonaise qui a aussi érigé l'USTO-MB au rang de premier établissement universitaire algérien producteur de silicium.

La rencontre, tenue à l'USTO-MB a été initiée sous le parrainage de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) à l'occasion de la célébration de la Journée internationale de la Lumière.



Publicité

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE



Ministère de L'Habitat, de l'Urbanisme et de la ville
Office de promotion et de Gestion Immobilière
De la Wilaya de Tébessa



N°...../D.M.O/OPGI/2018

Avis D'infructuosité D'appel D'offres Ouvert N° 07/O.P.G.I/2018 »

Conformément aux dispositions de l'article 161 du décret présidentiel N° 15/247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés Public l'office de promotion et de gestion Immobilière de la Wilaya de Tébessa déclare l'infructuosité de l'avis d'appel D'offres ouvert N° 07/O.P.G.I/2018 paru au quotidiens nationaux le 04/04/2018 Et mechewar esseyaci et 04/04/2018 (DK NEWS) suivant le tableau ci-dessous

PROJETS	ET P	Montant de l'offre après vérification	Montant définitif de l'offre	Délai D'exécution	Note technique	O.B.S
RAR 32A/100C/1000 logts sociaux LPL à Doukane commune de Tébessa-Tr 2011			Infructueux			Aucun soumissionnaire
RAR 32B/100C/1000 logts sociaux LPL à Doukane commune de Tébessa-Tr 2011			Infructueux			Aucun soumissionnaire
RAR 36/100C/1000 logts sociaux LPL à Doukane commune de Tébessa-Tr 2011			Infructueux			Aucun soumissionnaire

• les soumissionnaires ont un délai de trois (03) jours à partir du premier jour de la parution du présent avis pour prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières.

• les soumissionnaires ont un délai de dix (10) jours à partir du premier jour de la parution du présent avis pour formuler d'éventuels recours auprès de la commission des marchés publics de la wilaya de Tébessa.

DK NEWS

Anep : 813130 du 09/05/2018

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE AIN-DEFLA
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS

AVIS D'ANNULATION DE L'ATTRIBUTION PROVISOIRE DU MARCHÉ

Conformément aux dispositions de l'article 82 alinéa 05 du décret présidentiel N° 15/247 du 16 09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, la direction des équipements publics de la wilaya de AIN DEFLA informe, l'ensemble des entreprises ayant soumissionnés dans l'avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales : N°07/2017 relatif au projet : Réalisation d'un siège de contrôleur financier de la wilaya avec logement d'astreinte à AIN DEFLA en cinq (05) lots ; LOT N° 02: climatisation, publié dans :

- En langue national * اخبار اليوم * en date du 18/10/2017
- En langue étrangère * DK NEWS * en date du 19/10/2017
- Et au Bulletin officiel des marchés de l'opérateur public BOMOP en date du 22 au 28/10/2017

de l'annulation de l'attribution provisoire du marché uniquement pour le lot N° 02 : climatisation, publiée respectivement dans :

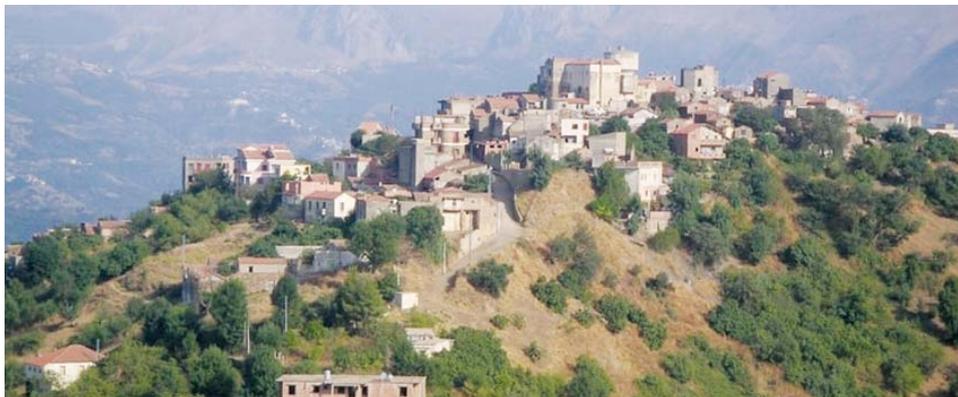
- En langue national * اخبار اليوم * en date du 26/12/2017
- En langue étrangère * DK NEWS * en date du 27/12/2017
- Et au Bulletin officiel des marchés de l'opérateur public BOMOP en date du 31/12/2017 au 06/01/2018

DK NEWS

Anep : 813 283 du 09/05/2018

PROJET POUR LA PRÉSERVATION DE SON PATRIMOINE BÂTI : Ath Yenni (Tizi-Ouzou), terre de muse et d'histoire

Commune constituée de 7 villages coincés sur une crête du Djurdjura, Ath Yenni, terre de muse et d'histoire qui a donné à la culture et la Révolution algérienne de grands noms, a initié un projet pour la préservation de son patrimoine bâti.



L'exigüe et principale route desservant l'étroit chef-lieu de commune d'Ath Yenni ainsi que tous les villages construits le long de cette voie de communication, dévoile, après quelque centaines de mètres, au lieu-dit Vava Hamza, sur une statue en bronze posée sur un socle en roches brutes et naturelles extraites du giron du Djurdjura, un homme qui a marqué la culture et l'identité nationale par son œuvre littéraire et ethno-anthropologique.

La stèle à l'effigie de Mouloud Mammeri, l'enfant du village Taourit Mimoune, rappelle aux visiteurs que cette petite commune d'un peu plus de 6 500 habitants, agrippée à un flanc de montagne à 900 mètres d'altitude, a enfanté un grand homme de lettre, de culture et un ethno-anthropologue attaché à l'identité millénaire de son pays.

Pourtant, l'auteur de «La colline oubliée» n'est pas le seul nom dont se targuerait les Ath Yenni. Cette localité a aussi donné d'autres grands hommes dont la renommée a dépassé les frontières du pays, à l'instar des chanteurs Idir et Brahim Izri, de l'islamologue, philosophe, professeur d'université et militant du dialogue interreligieux, Mohammed Arkoun, du chahid Dr Nedir Mohamed, et du Moudjahid et officier du corps de la santé de la wilaya III historique, Mustapha Laliam.

Ath Yenni c'est aussi une histoire d'art, art de transformer l'argent en bijoux sertis de corail dont se parent les femmes de cette région, réputées pour leur beauté, de fabriquer des outils, des armes blanches et des armes à feu et de frapper la fausse monnaie. A propos de cette dernière activité et selon des témoignages recueillis sur place, des artisans reproduisaient la monnaie pour notamment payer les impôts de plus en plus élevés exigés par les autorités turques de l'époque.

Un témoin matériel de fabrication de fausse monnaie

est toujours visible dans le village d'Ath Larbaa. Il s'agit de la mosquée turque reconnaissable à ses arcades, un élément d'architecture qui n'est pas utilisé en Kabylie. Ce lieu de culte que l'association locale «Tamurt développement» a fait découvrir à des visiteurs, fin avril écoulé, a été construit pour sceller l'accord à l'amiable, entre les Ath Yenni et le Dey d'Alger, d'arrêt de fabrication de la fausse monnaie qui sabordait l'économie. «Ces métiers artisanaux sont concentrés principalement dans le village d'Ath Larbaa, bastion de bijoutiers, et Ath Lahcene, dont la ferronnerie et l'armurerie ont fait la réputation», a indiqué Senhadj Mohamed, président de l'association pour le développement local et solidaire (ADLES).

-Un projet pilote pour la préservation du patrimoine bâti et la mémoire collective-

Pour préserver ce riche patrimoine et la mémoire collective qu'il véhicule, l'association Tamurt développement en partenariat avec «ID méditerranée» et l'Assemblée populaire communale (APC) d'Ath Yenni, a lancé, il y a quelques jours, à partir des villages Ath Larbaa et Ath

Lahcene, un projet intitulé «Ath yenni, patrimoine local mémoire partagée». Une première sortie repérage des sites à protéger a été organisée par les porteurs de ce projet en présence du président d'APC, Smail Deghoul, des présidents des comités de ces deux villages, et de représentants de l'Assemblée populaire de wilaya (APW) et de la direction de la culture représentée par Boussaad Hadjira et Bouahadoun Noura du service patrimoine, partenaire dans cette démarche pour le classement des «sites remarquables».

«Il s'agit, à travers ces sorties, de réaliser un inventaire du patrimoine matériel qui pourra faire l'objet d'un classement», a indiqué Mohamed Kemmar, président de l'association Tamurt développe-

ment, qui a fait savoir qu'une trentaine de «sites remarquables» ont été recensés à Ath Yenni dont des fontaines, des moulins, des forges, des villages, des mosquées et autres monuments historiques.

En plus de la sauvegarde du patrimoine bâti, l'autre objectif de ce projet est «d'intégrer cette richesse dans une perspective de marketing territorial et de développement économique local, notamment par la création d'activités de tourisme solidaire et alternatif autour de circuits thématiques et par l'organisation de séjours-découverte», a ajouté M. Kemmar. La sortie de repérage effectuée au village d'Ath Larbaa a été l'occasion de visiter une partie de ce patrimoine matériel dont la fameuse mosquée turque, le lieu-dit Jeddj Amara où habitait un saint, Tajmaath Imaouchene où les hommes du village tiennent des assemblées pour prendre des décisions concernant la communauté villageoise, un château d'eau, une ancienne bijouterie et la maison où avait séjourné, entre 1913 et 1914, l'ethnologue allemand Léo Frobenius, dans le cadre de ses travaux sur les communautés africaines.

Le village en lui-même avec ses anciennes maisons en pierres sèches encore conservées et qui côtoient des bâtiments modernes ayant commencé à envahir le hameau, ses Djemaa, ses ruelles étroites surmontées de meurtrières pour guetter l'ennemi, ses vieilles portes en bois de chêne sculpté, vestige d'une ébénisterie jadis florissante dans la région, est en lui-même un site qui suscite la curiosité. «Ath yenni, patrimoine local, mémoire partagée» vise justement à susciter une prise de conscience citoyenne pour la préservation de ce patrimoine porteur d'une mémoire collective ainsi que les autorités compétentes pour sa protection, a indiqué M. Kemmar, annonçant qu'il est prévu, dans le cadre de ce projet, la pose de plaques signalétiques pour fixer matériellement et indiquer aux

visiteurs ces sites porteurs d'un pan de mémoire des Ath Yenni.

A l'issue de ce projet, il est prévu, entre autre, l'édition d'un guide sur le patrimoine matériel et historique des Ath Yenni, l'organisation d'une exposition itinérante sur ce même thème qui sillonnera l'Algérie et certains pays étrangers, l'élaboration de dossiers de classement des sites qui seront repérés et la signalisation des sites et monuments, a ajouté M. Kemmar.

-Une maison de tourisme et de l'artisanat pour valoriser le patrimoine local-

Pour mettre en valeur ce riche patrimoine, la commune d'Ath Yenni a bénéficié de l'inscription d'un projet d'une maison de l'artisanat et du tourisme qui abritera également un musée du bijou traditionnel en argent serti de corail et d'émaux des Ath Yenni, ainsi que des espaces de vente et des ateliers-vivants pour la fabrication du bijou et d'ébénisterie, a indiqué à l'APS M. Deghoul qui a fait savoir que l'avis d'appel d'offre a été lancé récemment pour le choix de l'entreprise de réalisation.

«Ath Yenni, patrimoine local mémoire partagée» permettra de faire «revivre» les sites, monuments et personnalités de notre commune et de relancer le tourisme dans la région», a soutenu le même président d'APC qui a annoncé que la commune d'Ath Yenni va créer des circuits touristiques autour des thématiques «Rondes des sources et fontaines», «Route des saints locaux» et «Route des villages», qui intégrera les sites qui seront retenus dans le cadre de ce projet. La formation de cinq guides touristiques dans le cadre de ce même projet initié par l'association Tamurt développement est une aubaine, puisque ces futures guides vont prendre en charge le circuit touristique pour faire découvrir aux touristes les lieux à visiter tout en leur fournissant des explications sur les endroits à visiter.

Redha Skander, de la création de bijoux aux bronzes

Designer et créateur de bijoux reconnu pour son travail original, Redha Skander développe son art à partir de ces créations raffinées pour produire des sculptures grand format en



bronze avec le même souci du détail. L'artiste dévoile à Alger une partie de sa collection «L'histoire du Alif».

Rencontré au Palais de la Culture à l'occasion de la manifestation «Le printemps des arts», en cours depuis samedi, Redha Skander propose un travail de recherche sur l'histoire de la lettre «Alif», premier caractère de l'alphabet arabe, à travers l'évolution de l'écriture.

Dans ces sculptures en bronze poli, l'artiste aborde les lettres de l'alphabet arabe comme des symboles et des éléments esthétiques à part entière, sans s'encombrer de leur fonction alphabétique. Redha Skander dit travailler sur la verticalité et la «mystique des lettres dans leur fonction de suggestion esthétique» et sur la face cachée de chaque lettre, qu'il juge «plus universelle» que sa fonction alphabétique.

Outre les grands formats de lettres en bronze, le sculpteur propose également aux visiteurs un abécédaire massif, aux allures d'épithape, retraçant l'histoire de «Alif» sur quarante siècles résumé par ce travail qui reprend, gravés dans le bronze, les graphies de cette lettre en hiéroglyphe, en sumérien, en vénitien, en latin et en grec. Les trois sculptures exposées existent à l'identique sous forme de bijoux avec les mêmes détails de gravure. Créateur de bijoux, Redha Skander considère son intérêt pour la sculpture comme une déclinaison de son métier et non comme un choix délibéré: pour lui la «conversion» à la sculpture est juste une «passage de l'infiniment petit à des formats plus grands».

=Fasciné par le bronze=

Créateur autodidacte, il saute le pas de la sculpture à force de façonner les bijoux et de parfaire sa technique sur de petits formats. Sa fascination pour le travail du bronze et les similitudes dans le processus de création du bijou le poussent à tenter l'aventure de la fonderie. Pour lui, le bronze est matériau très «paradoxaux» avec lequel chaque pièce est une aventure unique. Réaliser une fonte à 1400 °C rend la fabrication très «palpitante». Et même si ce travail reste très prenant et exigeant, il représente néanmoins une «expérience intime» que chaque artiste vit avec «beaucoup d'intensité», confie-t-il.

Exposant avec d'autres sculpteurs dont Mohamed Massen, un des doyens de la sculpture algérienne, Malek Salah et autre Rachid Mouaffaq qui expose des œuvres en acier en plus d'autres travaux inspirés de l'art de la récup', Redha Skander estime que cette discipline est «assez bien représentée», en Algérie, bien que plus difficile à assoir, selon lui. D'abord créateur de bijoux, Redha Skander a pris part à plusieurs événements dédiés au design et à la mode en Algérie et à l'étranger. L'artiste, revenu en Algérie en 2011 après avoir vécu 30 ans à l'étranger, a déjà organisé l'exposition de bijoux «Or du commun» en 2015 et a pris part au Festival international de l'art contemporain d'Alger et aux Journées du design italien organisées récemment à Alger.

Mots fléchés géants de force 1 à 3 n°566

careseront courte lame	↓	promis douanier	↓	dessus du panier publiée	↓	allongea petit mot de lieu	↓	sortira de terre objet sur le green	↓	gloire de cinéaste	↓	allure pour turfiste	↓	
↓		↓		↓		↓		↓		futur officier très fati- gante	↓	↓	↓	
réipients fleuris avalait d'un coup	→					fortifi- cation origines	→					émettre un gaz	↓	
↓						↓			monnaie récente signe musical	→			endos- sées	
alourdira effet du froid	→		société spatiale meneurs	→			hurle- ment petit pa- resseux	→				posses- sif mont au Mexique	→	↓
↓			↓		pièces de moteurs sous sol	→								
emploi talen- tueux	→			bon cognac reçoit un legs	↓					refrains	→			
↓			marcha avec peine attirante	→					mauvais sujet coupelle	→			presque toujours volante	
↓			↓		posséda vaste	→				voiture sur rails pleuré	→			
recom- menca	→	auteurs surprend					inspira- trice créature	→						
↓		↓				beau quart sans opinion	→				blonde à demi justice	→		
fulminent sans éclat	→								person- nel deuil sonore	→		préposi- tion méat urinaire	→	
↓			viqoureux deviendra écarlate	→					↓				partie charnue	
↓			↓		joute chef sudjste	→				patrie d' Abraham gonflera	→		apparu	
↓							dément vieux services	→						
↓		se donne du mal	→			glorieux insignes bien pleine	→							
↓		↓							manqueur de fruit moment chaud	→			réfec- toire de moutons	
↓					corps céleste Capone chez lui	→					le rebelle du chef c'est le francium	→		
↓							sport de défer- lanqe	→					un ton sou mi	
↓														
quelles belles qalères	→							être lent à venir	→					

Solution

C'est arrivé un 09 mai

Sudoku n°1866

6	5	9	3	1	7	4	8	2
7	8	4	6	9	2	1	3	5
1	2	3	4	5	8	7	6	9
9	7	6	2	8	5	3	1	4
2	4	5	7	3	1	8	9	6
3	1	8	9	4	6	5	2	7
5	9	7	1	6	3	2	4	8
4	3	2	8	7	9	6	5	1
8	6	1	5	2	4	9	7	3
8	1	6	9	4	2	7	3	5
4	9	5	3	7	6	1	8	2
3	2	7	5	8	1	4	9	6
7	4	5	3	6	2	1	8	9
1	9	3	8	4	7	5	6	2
6	2	8	1	5	9	7	3	4
3	6	7	5	9	8	4	2	1
4	5	2	7	3	1	6	9	8
9	8	1	6	2	4	3	5	7
5	1	9	4	8	3	2	7	6
2	7	6	9	1	5	8	4	3
8	3	4	2	7	6	9	1	5

Mots Croisés n°1866

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L
1	M	E	T	A	M	O	R	P	H	O	S	E
2	A	P	O	L	O	G	I	E	P	U	R	
3	L	I	M	I	T	R	O	P	H	E	O	
4	O	L	A	T	E	E	U	R	O	S		
5	D	E	T	T	E	R	R	E	S			
6	O	R	E	E	A	X	E	E	E			
7	R	A	T	A	B	E	S	P	R	E		
8	A	S	P	I	R	E	R	I	N	O	X	
9	N	A	N	T	E	C	E	D	E	N	T	
10	T	A	T	E	S	E	M	E	U	T	E	

Grille géante n°566

■	C	■	J	■	E	■	E	■	G	■	C	■	T												
■	V	■	A	■	G	■	U	■	E	■	L	■	E	■	T	■	T	■	E	■	S	■	O	■	R
■	G	■	O	■	B	■	A	■	I	■	R	■	E	■	N	■	P	■	A	■	R	■	T	■	
■	L	■	E	■	S	■	T	■	E	■	R	■	A	■	E	■	U	■	R	■	O	■			
■	G	■	E	■	L	■	E	■	S	■	A	■	C	■	R	■	I	■	T	■	A	■			
■	R	■	O	■	L	■	E	■	C	■	U	■	L	■	A	■	S	■	S	■	E	■			
■	D	■	O	■	U	■	E	■	F	■	I	■	N	■	E	■	A	■	I	■	R	■			
■	N	■	A	■	H	■	A	■	N	■	A	■	N	■	E	■	U	■							
■	S	■	T	■	A	■	D	■	E	■	T	■	R	■	A	■	M	■							
■	P	■	E	■	R	■	E	■	S	■	E	■	G	■	E	■	R	■							
■	R	■	E	■	P	■	R	■	E	■	T	■	R	■	A	■	M	■							
■	M	■	A	■	T	■	E	■	N	■	E	■	R	■	G	■	I	■							
■	T	■	I	■	R	■	D	■	U	■	E	■	L	■											
■	R	■	E	■	S	■	O	■	L	■	I	■													
■	E	■	T	■	A	■	G	■	E	■	R	■	S	■											
■	U	■	N	■	I	■	E	■	A	■	S	■	T	■	R	■	E	■							
■	T	■	E	■	T	■	R	■	A	■	S	■													
■	R	■	E	■	A	■	L	■	E	■	S	■													
■	R	■	E	■	A	■	L	■	E	■	S	■													

2001 - Le premier ministre du Québec Jean Charest présente son Plan Nord, un mégaprojet de 80 milliards \$ s'étalant sur 25 ans.
 2009 - Les ouvriers commencent à couler la première dalle de béton de la place qui accueillera le mémorial d'hommage aux victimes des attentats du 11 septembre 2001, sur le site de «ground zero», à New York.
 2001 - Pour les viols répétés de deux sœurs adolescentes, le boxeur montréalais Dave Hilton écope sept ans de prison.
 2001 - À Accra, au Ghana, des spectateurs mécontents d'un match de soccer arrachent des sièges et les lancent sur la pelouse: la police riposte avec des lacrymogènes, causant une bousculade: le bilan sera de 126 morts.
 1996 - Une loi interdit la discrimination envers les homosexuels dans la fonction publique et les sociétés de juridiction fédérale au Canada.
 1995 - La localité de Kikwit, au Zaïre, est mise en quarantaine face à une épidémie de fièvre Ebola qui fera environ 200 morts.
 2001 - Nelson Mandela devient président de l'Afrique du Sud, premier Noir chef de l'État dans l'ancien pays de l'apartheid.
 1992 - À la mine de charbon Westray, à Plymouth, en Nouvelle-Écosse, une explosion de méthane fait 26 morts.
 1987 - Un avion polonais, partant pour New York, s'écrase près de Varsovie, tuant les 183 personnes à bord.

HANDI-BASKET / CHAMPIONNAT D'ALGÉRIE: Nour M'sila conserve son titre

Le club de Nour M'sila a conservé son titre de champion d'Algérie de handi-basket, à l'issue du second tournoi play-off (messieurs), disputé à la salle omnisports des Issers (Boumerdès) qui a permis aux M'silis de s'adjuger leur 14^e titre de champion, le 27^e toutes compétitions confondues.

Pour déterminer le vainqueur final de la saison 2017-2018, la commission de compétition a dû recourir à un classement à trois entre Nour M'sila, Nour Hamadi et l'IR Boufarik qui ont terminé le tournoi ex aequo en tre position avec 9 points.

Et c'est finalement les M'silis qui ont été déclarés champions grâce aux «paniers avantage» (+14 pts contre +4 à Hamadi et -18 à Boufarik).

«Que dire de cette nouvelle consécration sauf qu'elle a été difficile. C'est le fruit des efforts de tout le monde. Les joueurs ont évolué avec le cœur et une grande détermination. Ils étaient très motivés pour défendre le titre de l'année dernière. C'est un sacré bien mérité vu tous les sacrifices», a déclaré à l'APS l'entraîneur de Nour M'sila, Mustapha Chikouche.

Le début de la 1^{re} phase de la Nationale A a été difficile pour toutes les équipes mais c'est Nour Hamadi qui avait émergé en remportant tous ses matchs (16 victoires), jusqu'à la 1^{re} journée du 1^{er} tournoi play-off, quand il a concédé sa première et unique défaite devant l'IR Boufarik (47-39).

Au cours du même tournoi qui a regroupé les six premières équipes de la 1^{re} phase, Nour M'sila a pris l'ascendant sur ses adversaires et termine en pôle position avec 4 unités, devant Boufarik et Hamadi (3 pts), un avantage qui s'est avéré déterminant par la suite.

Lors du second tournoi des play-offs, les champions d'Algérie en titre se devaient de confirmer leur bonne forme et avaient droit à un joker seulement qu'ils ont consommé face à Hamadi (défaite 63-51), l'autre favori au sacre final.

Même s'il a cartonné lors de ses matchs contre le reste des clubs, Nour M'sila s'est vu attribuer le titre aux «paniers avantage» lors d'un classement ayant regroupé le trio de tête.

«C'était vraiment laborieux. La pression était, comme d'habitude, énorme et ce n'était pas évident au début, avec la forme affichée par l'équipe de Nour Hamadi lors de la 1^{re} phase.

Dieu merci, on a été bons au meilleur moment», a souligné l'international Samir Laadjadjet. Néanmoins, les différents sacres de Nour M'sila et tous les efforts et sacrifices consentis n'ont pas reçu pour l'instant les considérations attendues par les joueurs et staff technique qui estiment que «le club mérite plus d'égards et d'attention, mais aussi de moyens pour aller de l'avant et assurer la relève».

Qualifié aux quarts de finale de la Coupe d'Algérie, Nour M'sila affrontera le FC Boufarik, vendredi à Médéa, et en cas de victoire, il rencontrera dans le dernier carré la redoutable équipe de Nour Hamadi, exemptée du précédent tour après le retrait de la formation de Béjaïa.

Classement final des play-offs:

	Pts	J	G	P	PA
1. Nour M'sila	09	5	4	1	88
2. Nour Hamadi	09	5	4	1	106
3. IR Boufarik	09	5	4	1	42

4. FC Boufarik	07	5	2	3	15
5. ASHW Béjaïa	06	5	1	4	-78
6. CR El-Harrach	05	5	0	5	-173

Classement à trois:

	Pts	J	G	P	PA
1. Nour M'sila	03	2	1	1	14
2. Nour Hamadi	03	2	1	1	04
3. IR Boufarik	03	2	1	1	-18.

APS

SUPER- COUPE MILITAIRE DE TIR AU FUSIL ET PISTOLET : 20 équipes en compétition à Cherchell

Une vingtaine d'équipes ont pris part à la Super coupe de tir au fusil semi automatique (FSA) et au pistolet automatique (PA) (filles-garçons), dont le coup d'envoi a été donné, lundi, à l'Académie militaire «Houari Boumediene» de Cherchell (Tipasa).

Cet événement sportif, abrité jusqu'à jeudi par le champ de tir électronique de l'annexe Abane-Ramdane, regroupe quelque 108 éléments militaires (dont 24 filles), considérés parmi les meilleurs de leur discipline à l'échelle nationale.

Un chiffre «record» comparativement à celui de la précédente édition (mai 2017) ayant vu la participation de 65 tireurs dont 17 filles, selon les organisateurs, qui voyaient un indice de l'intérêt «croissant» des éléments de l'Armée nationale populaire (ANP) pour cette discipline sportive, estimée «à la base même des missions des militaires», comme indiqué par le commandant de l'Académie militaire de Cherchell, le général-major Ali Sidane, dans son allocution d'ouverture de cette compétition.

Le général-major Ali Sidane a, par la même, affirmé la détermination du Haut commandement de l'ANP à réunir toutes les conditions nécessaires à la promotion de toutes les activités sportives ayant une relation directe avec les missions des

militaires.

Les deux premières journées de cette Super-coupe seront consacrées aux tours éliminatoires, avant la tenue mercredi et jeudi des demi-finales et de la finale, puis l'annonce du champion de la saison sportive 2017/2018, couronnant ainsi les différents championnats nationaux militaires de tir au fusil et au pistolet disputés durant la saison.

Dans son allocution d'ouverture de cette compétition, le commandant de l'Académie a, aussi, souligné «l'importance de cette discipline sportive pour l'Armée nationale populaire (ANP)», expliquant que le «tir et la maîtrise parfaite de l'arme et du corps font partie des fonctions principales du militaire, parallèlement à son



devoir d'honorer l'esprit sportif et la discipline militaire».

Soulignant le haut niveau de professionnalisme et de qualification des compétiteurs, il n'a pas manqué de les «inviter au respect des mesures de sécurité», tout en les appelant à donné le meilleur d'eux-mêmes au titre de cette compétition qui permettra la «sélection des meilleurs tireurs susceptibles de donner la meilleure image de l'Algérie lors de joutes internationales», a-t-il ajouté.

La super-coupe récompensera les meilleurs tireurs (en individuel et en groupe) au FSA et PA, en matière de précision et rapidité sur 25 et 200 mètres, dans différentes positions, a indiqué le directeur de l'enseignement supérieur, le général Bouras Nouredine.

Il a, aussi, fait part de la réunion de toutes les conditions matérielles et humaines nécessaires au succès de cette compétition sportive considérée à la base de la formation de l'élément militaire.

JOURNÉE DE SENSIBILISATION SUR LA VIOLENCE EN MILIEU SPORTIF:

Les participants insistent sur l'implication de tous les acteurs

Le directeur de la Sûreté publique, le contrôleur de police Aïssa Naïli a insisté lundi à Alger, sur l'implication de tous les acteurs du mouvement sportif dans la lutte contre la violence dans les enceintes sportives, notamment les stades de football. «Pour éradiquer ce fléau, il faut que les parties concernées continuent à collaborer et travailler de concert. Les forces de l'ordre seront là pour les aider à organiser les compétitions dans les meilleures conditions», a indiqué le contrôleur de police Aïssa Naïli à l'occasion d'une journée de sensibilisation sous le thème «Non à la violence en milieu sportif» au Centre national de regroupement et de préparation des talents et de l'élite sportive de Souidania. De son côté, le président de la commission nationale exécutive de prévention et

de lutte contre la violence dans les enceintes sportives,

Réda Doumi, a expliqué que l'objectif de cette journée était l'ouverture d'un débat autour de trois axes essentiels : légal et structurel à travers la réhabilitation des stades et les salles omnisports ainsi que préventif, rôle assumé par les associations concernées et la société civile en incitant les supporters à faire preuve de civisme». Cette journée de sensibilisation entre dans le cadre des efforts visant l'éradication de la violence qui a pris de l'ampleur



ces dernières semaines en milieu sportif, ainsi que dans le programme annuel de l'Association nationale pour la promotion et le développement du sport féminin (ANPDSF), initiatrice de la rencontre en collaboration avec la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN).

GYMNASTIQUE ARTISTIQUE / CHAMPIONNATS D'AFRIQUE : L'Algérie avec 18 athlètes en Namibie

Dix-huit athlètes (10 messieurs et 8 dames) représenteront l'Algérie aux Championnats d'Afrique (juniors/seniors) de gymnastique artistique qui se déroulent du 9 au 12 mai à Swakopmund (Namibie), à-t-on appris mardi de la Fédération algérienne de la discipline (FAG).

Chez les messieurs, la FAG a engagé Abdennour Aïssa, Ahmed Riadh Aliouat,

Abdelkader Boukhatem, H'mida Djaber et Abderrahmane Ouchefoune en juniors, ainsi que Mohamed Aouicha, Ahmed Anis Maoudj, Naïmi Mechkour, Hillel Metidji et Mohamed Reghib en seniors.

Pour ce qui est des dames, l'Algérie sera représentée par Zineb Ayad, Ahlem Mokhtari, Salem Lahna et Chaïma Temmami chez les seniors, ainsi que Sihem

Hamidi, Meriem Hammeni, Lyliya Menasria et Sofia Naïr chez les juniors.

Les sélections algériennes seront encadrées par les entraîneurs Aroussi Nacer-Eddine, Amiouf Abdennour, Mustapha Ouchefoune, Hamici Saâd-Eddine et Abdelkader Bereksi Reuguig. Cette 14^e édition des Championnats d'Afrique est qualificative aux jeux Olympiques de la jeunesse d'oc-

tobre prochain en Argentine et verra la participation, outre de la Namibie (pays organisateur) et de l'Algérie, des nations suivantes : Egypte, Tunisie, Maroc, Libye, Angola, Ethiopie, Afrique du Sud, Sénégal et Nigeria. Les participants se disputeront les deux tickets qualificatifs mis en jeu en garçons et filles pour Buenos Aires-2018 et réservés au continent africain.

BOXE/CHAMPIONNAT D'AFRIQUE (JUNIORS/1ÈRE JOURNÉE) : Qualification de quatre Algériens

Quatre boxeurs de la sélection algérienne juniors (garçons et filles) ont composé leur billet aux prochains tours, lors de la première journée des championnats d'Afrique de boxe qui se déroulent du 7 au 13 mai à Casablanca au Maroc.

Hichem Maouche (52 kg) a validé son billet pour les quarts de finale en battant l'Éthiopien, Tadeja Leta (5-0), alors que son coéquipier, Farid Douibi (75 Kg), s'est qualifié directement en demi-finale en s'imposant devant le Mauricien, Emmanuel Dylan Henri (5-0).

En revanche, Mohamed Amine El Keria (56 Kg), s'est incliné devant le Camerounais, Tchouta Mbanda (5-0), pour le compte des huitièmes de finale.

Chez les filles, Khatir Yasmine (51 kg) a pris le dessus sur la Tunisienne Zaghoudi Ichraf (5-0) et arrache sa qualification aux demi-finales, alors que Leila Semrani (60 kg) s'est qualifiée directement en finale devant la Sud-africaine, Gonsalves Amoré (par forfait).

Mardi, Djaballah Fares (49 kg) affronte l'Ougandais John Fisher pour le compte des quarts de finale, alors que Fassi Ahmed Djamel (69 kg) fera son entrée en lice directement en demi-finale face au Tunisien, Yahia Saidani. Louisa Bourkane (45-48 Kg)



seira opposée à l'Éthiopienne, Décrite Tadesse pour le compte des demi-finales.

Quinze (15) pugilistes algériens, dont six filles, prennent part à ces

joutes africaines, qualificatives aux championnats du monde de Budapest (Hongrie) et les Jeux olympiques de la Jeunesse 2018 de Buenos Aires en Argentine.

CYCLISME :

L'Algérien Yacine Chalel engagé dans deux compétitions en France

Le coureur algérien Yacine Chalel, champion d'Afrique en Scratch et 17^e au général du Tour Cycliste d'Oran 2018, disputera deux compétitions en France les 10 et 12 mai courant, respectivement au Mans et à Auxerre. Au Mans, ce sera un Critérium, alors qu'à Auxerre, ce sera un Omnium sur piste, a précisé le sociétaire

du club français, Olympique CVO sur les éseaux sociaux. "Le Tour cycliste d'Oran (4-8 mai) a été très bénéfique pour moi. C'est une bonne expérience qui a coup sûr me servira pour la suite" a souhaité l'Algérien, en annonçant qu'après Le Mans et Auxerre, il disputera "deux autres critériums", pour finir sa première

partie de saison". Chalel a tenu à remercier le club IBBEK Al Kantara, qui l'avait "accueilli dans les meilleures conditions possibles" pendant le Tour cycliste d'Oran, sans oublier les organisateurs, la Fédération algérienne et toutes les personnes qui l'ont "encouragé tout au long de ces quatre jours" de course.



DOPAGE :

Antidoping Norway prône de remplacer le TAS par une instance judiciaire

L'organisme norvégien de lutte contre le dopage Antidoping Norway prône de remplacer le Tribunal arbitral du sport (TAS) par une instance judiciaire classique plus apte à combattre des dérives s'apparentant à celles des milieux criminels, a déclaré son chef mardi.

Dans une contribution envoyée à l'Agence mondiale antidopage (AMA) qui veut refondre le code mondial antidopage, Antidoping Norway s'est prononcé pour la mise en place d'une sorte de Cour suprême appelée à trancher

les affaires de dopage en dernière instance en s'inspirant de la justice civile, en lieu et place des mécanismes d'arbitrage du TAS.

"Nous constatons qu'une cour d'arbitrage fonctionne sans doute très bien pour décider dans les litiges commerciaux ou économiques", a expliqué mardi le directeur de l'organisme norvégien, Anders Solheim.

"Mais si l'on regarde les affaires de dopage, elles ont évolué et requièrent des mesures de renseignement et d'enquête, une coopération avec les autori-

tés de police (...), de nouveaux types de preuves", a-t-il ajouté. Selon lui, "les affaires de dopage s'apparentent dans bien des contextes davantage à des affaires criminelles qu'à des différends économiques". Cela (la mise en place d'une instance judiciaire classique) garantirait un processus juste, une instance de décision indépendante, avec des audiences publiques, des juges moins nombreux et plus professionnels, et qui serait plus en phase avec les défis que nous observons aujourd'hui", a-t-il ajouté.

EQUITATION

La deuxième semaine du grand concours national de saut d'obstacles du 10 au 12 mai à Oran

La deuxième semaine du grand concours national de saut d'obstacles aura lieu du 10 au 12 mai au nouveau centre équestre "Cavalier d'Oran" d'Es-Sénia (Oran), a-t-on appris mardi auprès de la Fédération équestre algérienne (FEA).

Quatorze épreuves sont au programme de cette manifestation hippique de trois jours, organisée par le club "Cavalier d'Oran" en collaboration avec la FEA et

qui devra regrouper plus de 100 cavaliers d'une vingtaine de clubs de trois régions du pays, dans les catégories cadets, juniors et seniors des 1er et 2e degrés.

Cette manifestation équestre sera clôturée samedi avec les épreuves grand prix cadets et juniors et la dernière épreuve du grand national trois étoiles réservée aux cavaliers seniors titulaires du 2e degré et aux chevaux "Open" âgés

de 6 ans et plus avec des obstacles de 1,30 mètre.

Le grand prix deux étoiles de la première semaine disputé du 2 au 5 mai dernier a été remporté par le cavalier Brahim Mesrati sur le cheval "Tisto" du club "Etrier Casanova" de Boufarik.

Le nouveau centre équestre privé du club "Cavalier d'Oran" d'une superficie de trois hectares dispose d'installations selon les normes internationales dont une

piste réalisée par la société "OTTO Sport international" spécialisée dans le domaine de sols équestre, 170 box pour chevaux, deux tribunes de 600 places et un restaurant et cafétéria inauguré le 2 mai dernier par le ministre de la Jeunesse et des Sports lors de sa visite à Oran, en présence du wali d'Oran et du président de la Fédération équestre algérienne.

24^E TOUR INTERNATIONAL CYCLISTE D'ORAN : Victoire finale du Belge Laurent Ezrard



Le Belge Laurent Ezrard (Sovac Natura4Ever) a remporté lundi le 24^e tour international cycliste d'Oran dont la quatrième et dernière étape a été dominée par Yacine Hamza du GS Pétroliers qui s'est imposé au sprint en 3h 19min à Ain El-Turck.

Cette ultime étape, qui a tenu toutes ses promesses, s'est déroulée sous forme de circuit de 128,2 km soit 16 km à parcourir à huit reprises dans la ville d'Ain El-Turck.

Elle a été remportée par Yacine Hamza devant Ali Nouisri du club VIB Bahrein et Mohamed Bouzidi du club continental algéro-belge Sovac Natura4Ever.

Le vainqueur Laurent Ezrard a conservé le maillot vert du meilleur sprinteur et le maillot à pois du meilleur grimpeur.

Oussama Mansouri s'est également distingué en s'adjugeant le maillot blanc de meilleur espoir.

«Les cyclistes ont pu reprendre leurs forces en profitant de la facilité du circuit fermé à Ain El-Turck, où la route était bonne», a déclaré le président de la ligue oranaise de cyclisme, Gherabiou Karim, se réjouissant de la réussite de cette édition qui s'est déroulée dans de «très bonnes» conditions et sans aucun incident dans une ambiance festive.

«Je suis vraiment satisfait du déroulement de ce tour et de l'organisation parfaite qui l'a entouré», a souligné Gherbaoui, directeur de la manifestation.

«Une belle réussite du point de vue organisation, participation et engouement populaire», a-t-il ajouté.

Cette compétition, organisée dans le cadre des préparatifs des Jeux méditerranéens 2021 à Oran, a comporté quatre étapes totalisant 552 kilomètres.

La première, disputée entre Oran et Bethioua aller-retour sur une distance de 148 km, a été remportée par le maillot jaune belge.

La deuxième entre Oran et Boutléis sur une distance de 140 km est revenue au cycliste ukrainien Oleksandr Holovash du club Sharjah pro et la 3^e étape Oran - Santa-Cruz de 97 km a vu la victoire de l'Italien David Rebellin de Sovac Natura4Ever.

Cette 24^e édition du tour international d'Oran, organisée par la ligue oranaise en collaboration avec la Fédération algérienne de cyclisme et la DJS d'Oran, a enregistré la participation de plus de 100 coureurs représentant les équipes nationales de Syrie, de Libye, des Emirats arabes unis, du club de Marseille (France), du club continental algéro-belge Sovac Natura4Ever, du club VIB Bahrein, du club Sharjah Pro ainsi que des clubs algériens GS Pétroliers, AS Sûreté Nationale, Lions de l'Atlas de Blida, IRB El-Kantara (Biskra) et CR Draria.

LIGUE 1 MOBILIS: Le Marocain Badou Zaki nouvel entraîneur du MC Oran

L'entraîneur marocain Badou Zaki a signé, dimanche soir à Alger, un contrat d'une saison avec le MC Oran, selon les dirigeants du club oranais de Ligue 1 Mobilis de football.

La direction du MC Oran a trouvé un accord avec le technicien marocain pour prendre en main la barre technique de l'équipe dès l'été prochain. Il prendra la succession du suisse-tunisien Moez Bouakaz, pourtant auteur d'un parcours honorable cette saison.

Le MCO sera le second club algérien que l'ancien international marocain va diriger après le CR Belouizdad qu'il avait conduit la saison dernière au sacre final en coupe d'Algérie aux dépens de l'ES Sétif (1-0 après prolongations).

Le MC Oran occupe la 5^e place du classement de la ligue 1 professionnelle à deux journées de la fin du championnat.

LIGUE 2 MOBILIS : CA Bordj Bou Arreridj : l'entraîneur Liamine Boughrara jette l'éponge

L'entraîneur du CA Bordj Bou Arreridj Liamine Boughrara, a décidé de se retirer de la barre technique du club à quelques jours du match décisif contre l'AS Ain M'lila, a indiqué lundi l'administration de l'équipe de Ligue 2 Mobilis.

Boughrara a informé l'administration du club de sa décision et son incapacité à accompagner le club durant la rencontre de vendredi prochain, selon la même source qui souligne que «Boughrara a ainsi cédé aux grandes pressions exercées sur lui par les supporters de sa ville natale Ain M'lila» qui, ajoute la même source, «sont allés jusqu'à le menacer d'agresser les membres de sa famille». Boughrara avait précédemment déclaré à l'APS que le match face au club «de son cœur» à qui il a souhaité d'accompagner le CABBA en Ligue 1 sera «décisif» et le CABBA le jouera avec la détermination de consolider ses chances d'accession surtout que la rencontre se jouera à huis clos. Le CABBA occupe la 3^{ème} position au classement général avec 50 points distancé d'une seule longueur par son prochain vis-à-vis l'ASAM (51 points) et talonné par la JSM Bejaia (49 points). Le MO Bejaia, lui, a précocement assuré l'accession en Ligue 1 Mobilis.

CAN (U-17, ÉLIMINATOIRES UNAF): Tirage au sort le 14 mai à Tunis

Le tirage au sort des éliminatoires de la zone Afrique du nord qualificatives pour la phase finale de la Coupe d'Afrique des Nations CAN 2019 de football (U-17) aura lieu lundi 14 mai au siège de la Fédération tunisienne de football (FTF) à Tunis, rapporte lundi l'agence de presse tunisienne.

Les éliminatoires qui auront lieu à Sousse et Monastir, du 17 au 21 août, réuniront les sélections de Tunisie, Libye, Algérie et Maroc. Le premier classé sera qualifié pour la phase finale qui aura lieu en 1999 en Tanzanie.

APS

AMICAL / ALGÉRIE A' - ARABIE SAOUDITE : Ultime chance des locaux pour convaincre

L'équipe nationale de football A', composée de joueurs locaux, sera opposée à la sélection saoudienne aujourd'hui au stade Ramon de Carranza, à Cadix en Espagne (19h30 locales, 18h30 algériennes), en match amical préparatoire en vue des prochains échéances.

Il s'agit de la deuxième sortie de la sélectionneur Rabah Madjer avec l'équipe A', quatre mois après le test disputé face à l'équipe rwandaise A' au stade d'El-Menzah de Tunis et soldé par une large victoire (4-1).

Pour cette joute amicale face aux Saoudiens, qualifiés pour la Coupe du monde 2018 en Russie (14 juin-15 juillet), Madjer a fait appel à 23 joueurs, dont le milieu de terrain offensif d'Empoli Ismaïl Bennacer, autorisé à titre exceptionnel par son club, promu en Serie A italienne, à rejoindre les Verts.

Deux défections sont à enregistrer au sein de l'effectif. Il s'agit des défenseurs centraux Essaïd Belkalem (JS Kabylie) et Abdelkader Bedrane (ES Sétif), blessés. «C'est un match de préparation face à une sélection mondialiste qu'on doit gagner pour permettre à l'équipe de préserver sa bonne dynamique. Il y a une bonne ambiance au sein du groupe, je reste confiant quant à nos capacités à réaliser un bon résultat», a indiqué le coach national lors de sa récente



sortie médiatique. L'équipe nationale A' est à pied d'oeuvre depuis lundi à Cadix. Les coéquipiers de Mokhtar Benmoussa effectueront mardi après-midi leur unique séance d'entraînement programmée avant la rencontre. «C'est un match important pour nous, loin d'être un simple test amical face à une équipe saoudienne qui va prendre part à la Coupe du monde 2018.

Il s'agit d'un adversaire de taille. Nous sommes ici pour prouver notre vraie valeur et montrer qu'il y a des éléments locaux capables d'intégrer l'équipe première», a affirmé de son côté le défenseur de l'USM Alger, Ayoub Abdellaoui.

Ce test revêt une importance par-

ticulière pour les locaux puisqu'il est le dernier au programme, d'autant que les deux prochains matchs amicaux, prévus en juin, vont concerner l'équipe A. Les joueurs du cru vont donc tenter de mettre à profit ce rendez-vous préparatoire pour s'affirmer et essayer d'arracher une place en vue des rencontres de juin dont une de prestige face au Portugal de Cristiano Ronaldo à Lisbonne.

De son côté, l'Arabie saoudite, qui se trouve déjà en stage en Espagne depuis quelques jours, disputera un autre match amical contre la Grèce le 15 mai à Séville. Au Mondial-2018, l'Arabie saoudite évoluera dans le groupe A avec la Russie (pays hôte), l'Uruguay et l'Égypte.

Algérie-Egypte olympique en amical les 3 et 6 juin prochain

La sélection olympique égyptienne disputera deux matchs amicaux face à son homologue algérienne en juin prochain, en prévision des prochaines échéances internationales, a annoncé

lundi la Fédération égyptienne de football (EFA) sur son compte twitter. Les deux rencontres amicales se dérouleront en Algérie les 3 et 6 juin prochains, précise la même source. Les

Pharaons olympiques joueront auparavant une rencontre amicale contre la Tunisie le 29 mai à Tunis. La sélection olympique algérienne prépare le tournoi de football des Jeux médi-

terraneens 2018 à Tarragone (Espagne) ainsi que la campagne des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations des moins de 23 ans, qualificatives au Jeux Olympiques Tokyo 2020.

LIGUE 1 (29^E JOURNÉE) : USM El-Harrach - MC Alger avancé à vendredi

Le derby algérois entre l'USM El-Harrach et le MC Alger, comptant pour la 29^e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis a été avancé à vendredi au stade 1^{er}-Novembre d'El-Mohammadia (16h00), a annoncé hier la Ligue de football professionnel (LFP) sur son site officiel.

Programmée initialement pour sa-

medi, la rencontre a été avancée à la demande du MCA, avec l'accord de l'USMH", précise la même source. Le MCA a exprimé le souhait d'avancer ce match pour préparer son rendez-vous de Ligue des champions d'Afrique, en déplacement face à l'ES Sétif mardi prochain au stade 8-Mai (20h00), dans le cadre de la 2^e journée

(Gr. B) de la phase de poules. Pour l'USMH, il s'agit d'un match sans enjeu puisque l'équipe est déjà reléguée en Ligue 2 en compagnie de l'USM Blida, avant cette 29^e journée. Les autres rencontres de cette avant-dernière journée de la saison 2017-2018 se joueront samedi.

LIGUE 1 MOBILIS/ SANCTIONS : Le huis clos pour l'Olympique Médéa (LFP)

L'Olympique Médéa (Ligue 1 Mobilis de football) a écopé d'un match à huis clos pour "jet de projectiles sur le terrain (3^e infraction)", a annoncé hier la Ligue de football professionnel (LFP) sur son site officiel.

En plus de cette sanction, la formation de "Titteri" devra s'acquitter d'une amende de 200.000 dinars. Par ailleurs, trois joueurs du DRB Tadjenanet expulsés par l'arbitre lors de la rencontre face à l'US Biskra (défaite 4-0) lors de la

28^e journée du championnat, ont écopé, chacun, de 4 matches de suspension dont deux avec sursis. Il s'agit de Haddad Foued, Atouche Mohamed Hichem et Demane Hamza pour "comportement anti sportif envers officiels", en plus

d'une amende de 40.000 dinars. En Ligue 2 Mobilis, le joueur du CA Batna Zeghli Kamel a écopé de trois matches de suspension dont un avec sursis en plus d'une amende de 30.000 dinars pour "voie de fait".

**Dortmund :
Ça brûle pour
Lichtsteiner**

Selon les informations de Bild ce lundi, Stephan Lichtsteiner (34 ans) pourrait s'offrir un nouveau défi cet été. Le latéral de la Juventus Turin va quitter la Vieille Dame après sept saisons dans le Piémont. Le quotidien allemand explique que l'international suisse est en passe de rejoindre le Borussia Dortmund. En fin de contrat, l'ancien Lillois signera probablement son nouveau bail à l'issue de la saison actuelle en Serie A.



**Atlético Madrid :
Di Maria
proposé
par le PSG ?**

Après Edinson Cavani (31 ans), le nom d'Angel Di Maria (30 ans) est associé à l'Atlético Madrid. L'Argentin aurait été proposé aux Colchoneros. Selon la Cadena SER, le profil du Parisien plaît à Diego Simeone, lequel pourrait demander à ses dirigeants qu'une partie des revenus liés au départ d'Antoine Griezmann soient investis sur lui. Le club parisien aurait proposé son joueur, et demanderait une somme

d'environ 50 millions d'euros.

L'ancien Mancunien a connu des moments difficiles, cette saison. Il est néanmoins parvenu à inscrire 11 buts et délivrer 6 passes décisives en 29 matchs de Ligue 1.

**De Bruyne
bat un record
de Cantona**

Lors du nul concédé par Manchester City face à Huddersfield (0-0) dimanche en Premier League, le milieu de terrain citizen Kevin De Bruyne (26 ans, 36 matchs et 8 buts en Premier League cette saison) disputait le 100e match de sa carrière dans le championnat anglais.

S'il n'a pas réussi à marquer ou à offrir un but à ses coéquipiers, il a tout de même battu le record du plus grand nombre de passes décisives au bout de 100 rencontres de Premier League. Comme le souligne Opta, le Belge possède un total de 43 ofrandes, contre 39 pour Eric Cantona, 36 pour Mesut Özil, 34 pour Nani et 31 pour Juan Mata après le même nombre de parties. Une statistique qui vient confirmer l'excellente saison de De Bruyne, meilleur passeur du championnat avec 15 caviars offerts.



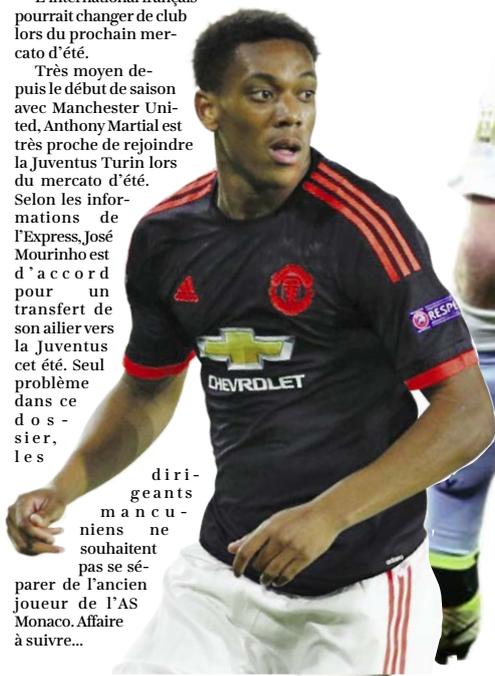
**ANTHONY
MARTIAL SE
RAPPROCHE
DE LA SERIE A**

L'international français pourrait changer de club lors du prochain mercato d'été.

Très moyen depuis le début de saison avec Manchester United, Anthony Martial est très proche de rejoindre la Juventus Turin lors du mercato d'été.

Selon les informations de l'Express, José Mourinho est d'accord pour un transfert de son ailier vers la Juventus cet été. Seul problème dans ce dossier, les

dirigeants mancunien ne souhaitent pas se séparer de l'ancien joueur de l'AS Monaco. Affaire à suivre...



**Cavani relancé
par Chelsea ?**

La saison 2017-2018 n'est pas encore terminée qu'Edinson Cavani alimente déjà de nombreuses rumeurs autour d'un départ du Paris Saint-Germain. Et si la presse espagnole fait état d'un accord de principe entre l'Atlético de Madrid et l'international uruguayen, ce dernier est envoyé du côté de Chelsea par Tuttosport. Les Blues auraient en effet identifié l'ancien Napolitain comme le profil idéal pour prendre la succession d'un Alvaro Morata qui serait lui poussé vers la sortie et pourrait retourner à la Juventus Turin.

**REINA DANS
LE VISEUR**

En vue de la saison prochaine, la formation de Liverpool chercherait une doublure à Loris Karius. Selon The Mirror, Jürgen Klopp aurait glissé le nom de Pepe Reina à ses dirigeants.

En fin de contrat avec Naples, le portier espagnol ne va pas prolonger. Reste maintenant à savoir si ce dernier serait d'accord pour occuper un poste de doublure surtout que le Milan AC lui offre une place de titulaire pour l'an prochain.



USINE DE VÉHICULES MILITAIRES DE TIARET

Livraison de 409 unités au profit de plusieurs administrations

L'usine de fabrication de véhicules militaires de Bouchakif (Tiaret) a livré lundi 409 véhicules multifonctions et tout-terrain au profit de plusieurs administrations et structures nationales publiques et privées, indique un communiqué du ministère de la Défense Nationale (MDN).

La SPA-SAFV de Tiaret «a procédé lundi à la livraison de 409 véhicules multifonctions et tout-terrain, dans différentes versions : transport de troupes, girafes lumineuses, véhicules pour la police scientifique et d'intervention, transport d'écoliers et ambulances médicalisées et sanitaires, de marque Mercedes-Benz Classe G et Sprinter au profit de la Direction Centrale du Matériel relevant du Ministère de la Défense Nationale, le Ministère de la Justice, la Direction Générale de la Sûreté Nationale, et d'autres structures nationales publiques et privées», précise le communiqué.

Cette nouvelle livraison dénote, selon le MDN, de la «détermination du Haut Commandement de l'Armée Nationale Populaire (ANP) à développer



une industrie nationale de défense selon les normes internationales et à garantir un produit de haute qualité, en plus de la création de postes d'emploi permanent, tout en assurant une formation qualitative aux personnels».

Cela permettra, poursuit le même source, d'atteindre les objectifs escomptés du partenariat entre le Ministère de la Défense Nationale et le partenaire technologique

Allemand Daimler ainsi que le Fond d'Investissement Emirati ABAR. La livraison s'inscrit dans la continuité de la concrétisation du programme de relance économique, initié par le Président de la République, visant à redynamiser l'industrie nationale et à limiter la dépendance étrangère de l'économie nationale, souligne le communiqué. Elle vient également en exécution des instructions du Génér

al de Corps d'Armée, Vice-Ministre de la Défense Nationale, Chef d'Etat-Major de l'ANP relatives au développement du potentiel industriel militaire pour la satisfaction des besoins de nos Forces Armées, ajoute-on de même source. Inaugurée en 2014, l'usine de véhicules militaires de Tiaret est détenue à hauteur de 51% par l'Algérie, par le biais de l'entreprise de développement de l'industrie automobile (EDIV) du MDN (34%) et de la SNVI (17%) et à 49% par le fonds émirati ABAR, avec le groupe allemand Daimler comme partenaire technologique, rappelle-t-on. Sa capacité de production théorique est de 6.000 véhicules de type Mercedes Sprinter et 2.000 véhicules 4x4 (classe G).

ALGÉRIE-CANADA Louh s'entretient avec l'ambassadrice du Canada en Algérie

Le ministre de la Justice, Garde des sceaux, Tayeb Louh, s'est entretenu hier au siège de son département ministériel avec l'ambassadrice du Canada en Algérie, Patricia McCullagh, sur les moyens de renforcer les relations de coopération «privilegiées» entre les deux pays en matière judiciaire et juridique. Lors de l'audience, les deux parties ont salué les relations de coopération «privilegiées» entre les deux pays en matière judiciaire et juridique, appelant à «les renforcer», a précisé un communiqué du ministère. M. Louh et Mme McCullagh ont également examiné les moyens de renforcer ce type de coopération entre l'Algérie et le Canada, a ajouté la même source.

Bientôt un nouveau dispositif de lutte contre la violence dans les stades

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Noureddine Bedoui a indiqué hier à Sétif qu'un dispositif réglementaire sera prochainement applicable pour lutter contre la violence dans les stades. S'exprimant en marge de la pose de la première pierre du projet d'extension de l'aérogare 8 mai 1945, au troisième jour de sa visite dans cette wilaya, M. Bedoui a indiqué que ce dispositif réglementaire permettra de «mieux cerner le phénomène de la violence dans les stades». Soutenant que le phénomène de la violence dans les stades était «inacceptable» et «étranger» à la société algérienne, le ministre a relevé que ce dispositif réglementaire sera appuyé par «des dispositions matérielles», citant des caméras de surveillance de haute technologie, qui seront «installés progressivement dans les stades de toutes les wilayas du pays».

Décès du moudjahid et ancien DG de la Radio algérienne, Abdelkader Nour

Le moudjahid et ancien directeur général de la Radio algérienne, Abdelkader Nour s'est éteint à l'âge de 87 ans, a-t-on appris hier du ministère des Moudjahidines. Né le 23 octobre 1931 à M'sila, le défunt avait rejoint l'Institut de Cheikh Abdelhamid Ben Badis en 1950 où il a obtenu son attestation de succès avec mention. Il avait rallié les rangs du Front de libération nationale (FLN) alors qu'il était encore étudiant et c'est ainsi qu'il a été parmi les fondateurs de la première Ligue des étudiants algériens au Caire en 1956. Le défunt avait fait ses débuts à la «Radio Sawt El Arab» au service de la Révolution nationale à travers une contribution active à «la Ru-



brique Maghreb» puis au célèbre programme «La Voix de la République algérienne». Après son retour en Algérie, le défunt avait rejoint la Radio pour contribuer au recouvrement de la souveraineté nationale sur cette institution. Il a été, également, membre fondateur

de la Radio des pays islamiques. Le défunt avait contribué après l'indépendance aux efforts de construction et de l'édification du pays en «donnant aux générations les plus belles images de l'amour de la patrie et du dévouement à son service à travers toutes les fonctions et missions qu'il a eu à exercer», dont celle de directeur général de la Radio algérienne. En cette douloureuse épreuve, le ministre des Moudjahidines a adressé à la famille du défunt et à ses compagnons de lutte ses condoléances les plus attristées, priant Dieu, Tout-puissant, de le combler de ses bienfaits et de l'entourer de sa grâce éternelle.

MDN

LUTTE CONTRE LE TERRORISME 3 éléments de soutien aux groupes terroristes arrêtés à Médéa et Khenchela

Trois éléments de soutien aux groupes terroristes ont été appréhendés par des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP) lundi à Médéa et Khenchela, tandis que huit case-mates pour terroristes ont été découvertes et détruites à Batna, a indiqué hier un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). «Dans le cadre de la lutte antiterroriste et grâce à l'exploitation de renseignements, des détachements de l'Armée nationale populaire ont appréhendé, le 07 mai 2018 à Médéa (1ère RM) et Khenchela (5ème RM), trois (3) éléments de soutien aux groupes terroristes, tandis qu'un autre détachement de l'ANP a découvert et dé-



truit huit (8) case-mates pour terroristes et cinq (5) bombes de confection artisanale au Défense nationale (MDN). «Dans le cadre de la lutte antiterroriste et grâce à l'exploitation de renseignements, des détachements de l'Armée nationale populaire ont appréhendé, le 07 mai 2018 à Médéa (1ère RM) et Khenchela (5ème RM), trois (3) éléments de soutien aux groupes terroristes, tandis qu'un autre détachement de l'ANP a découvert et dé-

truit huit (8) case-mates pour terroristes et cinq (5) bombes de confection artisanale au Défense nationale (MDN). «Dans le cadre de la lutte antiterroriste et grâce à l'exploitation de renseignements, des détachements de l'Armée nationale populaire ont appréhendé, le 07 mai 2018 à Médéa (1ère RM) et Khenchela (5ème RM), trois (3) éléments de soutien aux groupes terroristes, tandis qu'un autre détachement de l'ANP a découvert et dé-

truit huit (8) case-mates pour terroristes et cinq (5) bombes de confection artisanale au Défense nationale (MDN). «Dans le cadre de la lutte antiterroriste et grâce à l'exploitation de renseignements, des détachements de l'Armée nationale populaire ont appréhendé, le 07 mai 2018 à Médéa (1ère RM) et Khenchela (5ème RM), trois (3) éléments de soutien aux groupes terroristes, tandis qu'un autre détachement de l'ANP a découvert et dé-

FORMATION PROFESSIONNELLE «Plus de 80% des diplômés sont embauchés en moins de 6 mois»

Le ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Mohammed Mebarki, a indiqué hier à Alger que plus de 80% des diplômés des Instituts de la formation professionnelle inscrits à l'Agence nationale de l'emploi (ANEM) sont embauchés en moins de six (6) mois.

Répondant aux questions des membres du Conseil de la nation sur le projet de loi relatif à l'apprentissage, présenté plus tôt, le ministre a précisé que «83% des demandeurs d'emploi diplômés des Instituts de la formation professionnelle sont embauchés en moins de six (6) mois», selon les chiffres publiés par l'ANEM en novembre 2017, qualifiant ces statistiques d'«encourageantes».

Il a ajouté que «63% des porteurs de projets financés par l'Agence nationale de soutien à l'emploi de jeunes (ANSEJ) en 2017 sont égale-

ment des diplômés des Instituts de la formation professionnelle». «Quelque 250.000 diplômés sortent chaque année des Instituts de la formation professionnelle dans les différentes spécialités», a fait savoir M. Mebarki, précisant que la nomenclature de la formation professionnelle «compte 442 spécialités, mises en place en coordination avec les opérateurs économiques».

Concernant la proposition de modification de l'âge minimum (15 ans) requis pour pouvoir s'inscrire dans un institut de la formation et de l'enseignement professionnel, le ministre a souligné que «même si la loi interdit l'expulsion des élèves de moins de 16 ans, de nombreux élèves quittent l'école avant cet âge, ce qui a amené le Gouvernement à rechercher des solutions, dont l'intégration de cette catégorie dans le secteur de la formation professionnelle».